

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Soutiens NOTRE jeunesse!
Soutiens NOS restaurants!
Soutiens NOTRE région!

carte Vallon Gourmet

1 repas payé = 1 repas offert dans les 24 restaurants partenaires

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

SAINT-IMIER

Walter von Känel, prophète dans son coin de pays

Le moment était historique: le 15 septembre, à la Salle de Spectacles, la municipalité de Saint-Imier a remis le titre de citoyen d'honneur au capitaine d'industrie, au politicien et au colonel Walter von Känel. C'est sans aucun doute son rôle à la tête de la compagnie des montres Longines durant plus de trente ans qui lui a valu la plus grande reconnaissance de la part de la population imérienne. *Article en page 11*



La bonne humeur et l'émotion étaient au rendez-vous au moment où le maire Denis Gerber, à droite, et le conseiller municipal Corentin Jeanneret ont remis le diplôme de citoyen d'honneur à Walter von Känel, photo: Olivier Trummer

Réclame



«De la patinoire d'Erguël à la Clientis ARENA»

Cet ouvrage richement illustré (150 photos, 136 pages) retrace l'historique des travaux d'assainissement de la Clientis ARENA.

En vente dans les succursales Clientis Caisse d'Épargne Courtelary ainsi que dans les administrations des communes d'Erguël Sports SA.

L'intégralité du produit de la vente du livre sera versée au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC).

Prix de
vente
CHF 50.-

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

cec.clientis.ch

SOMMAIRE

Orvin a sa propre monnaie! En soutien aux commerçants du lieu	3
Vous faites du tri... Pensez au troc solidaire de Unis'son	7
Moins de déchets récoltés Clean-up days du SEL de la Suze	9
La rue de l'Est change de nom Hommage à Daniel de Roulet à Saint-Imier	10
Sortie des aînés de La Ferrière Comme un air de liberté	12
Revitalisation des sources Une plus-value pour la biodiversité	14
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	14
La saison des pruneaux est là Et si vous testiez notre recette!	15
Tour du canton de Fribourg Victoire prestigieuse pour Mickael Marti	16
Mauvais départ pour les Bats Les joueurs n'y étaient pas...	16

Immobilier

IMMEUBLE À VENDRE ?

Contactez une agence immobilière locale sans engagement



Hasler Immobilier P. et V.
Tramelan
tél. 032 487 53 85
www.haslerimmobilier.ch

Cherche à louer
Garage ou garde-meubles
à Courtelary/Cormoret ou environs

032 944 18 18

À LOUER
CORTÉBERT

Appartement 3 pces

Toutes commodités avec grand balcon. Libre de suite ou à convenir. Loyer mensuel 890 fr. charges comp.

Renseignements au 078 671 70 06

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

JODLERKLUB GENSFLUEN PÉRY-LA HEUTTE

Jahreskonzert
Concert annuel

Samedi, 24 septembre 2022 à 20H
Centre communal

Indischklub Gemittluch Péry-La Heutte
Indierquartett Werspäng
Künderansänger der Trachtengruppe Schöpfen
Orchester Bündler Spüzburba
Tanzschwinger Ball und Alvin Spalder

Possibilité de se restaurer dès 19h00,
Buffet de dessert, Tombola, Bar

Entrée: 10.-

Question du jour

Pourquoi les souffrances?

puissancevie.com

LA ROSERAIE

La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des COURTS SÉJOURS, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des LONGS SÉJOURS.

Dans des CHAMBRES INDIVIDUELLES avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

bechtel-imprimerie.ch

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS
A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:

SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:

Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):

SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

À LOUER
CORGÉMONT

Route du Chaumin N°7
Appart. lumineux
plus de 140 m², 2° étage

Cuisine et salon ouverts avec grande cheminée, 2 chambres, salle de bains et grande mezzanine, cave, jardin.

Loyer 1600 fr. charges comprises
Parking couvert 100 fr.

A louer pour le 1^{er} novembre 2022
Tél. 032 489 33 73
ou 079 677 74 28 dès 19 h

Dès octobre 2022, les nouveaux formulaires facture

avec QR-code seront obligatoires!

Prix de vente du papier A4 perforé (sans impression)

250 ex.	fr. 42.50
500 ex.	fr. 57.10
1000 ex.	fr. 87.10 (avec votre logo imprimé sur demande)

N'attendez pas le dernier moment pour vous mettre à jour!

Les nouveaux formulaires facture A4 perforés sans impression (imprimable jet d'encre et laser) sont en vente à l'imprimerie.

www.bechtels-imprimerie.ch
2608 Courtelary
032 944 18 18

imprimerie
bechtel sa

À LOUER
CORGÉMONT

Route du Chaumin 10
Appart. 2 pièces

Cuisine agencée, lave-vaisselle, machine à laver, salle de bains - douche WC, cheminée de salon (poêle), grande terrasse.

Loyer 750 francs y.c. charges

Libre de suite ou à convenir
Natal 079 263 60 46
ou 079 258 51 25

Cortébert • Salle polyvalente • Vendredi 30 septembre, dès 20 h

Super match au loto des pêcheurs de Cortébert

Première tournée gratuite • 25 tournées à Fr. 1.- la carte
• 2 cartes payantes = 1 carte gratuite • 2 tournées « carton » à plus de Fr. 430.- (Fr. 2.- la carte) • 1 Tournée Royale à Fr. 2.- la carte avec montre Longines (toutes les cartes sont payantes).

Abonnement 4 cartes : Fr. 50.- par personne, cartons compris

Superbes prix : BONS, PLATEAUX DE FROMAGES, PANIERS GARNIS, FILETS - Cantine.

Se recommande : Société des pêcheurs, Cortébert

TOURNOI POPULAIRE DE STREETFLOORBALL À RENAN (BE)

SAMEDI 8 OCTOBRE 2022

CATÉGORIE POPULAIRE

DÉLAI D'INSCRIPTION 30 SEPTEMBRE 2022
FINANCE D'INSCRIPTION : 50.- PAR ÉQUIPE

PAR WHATSAPP : 079 653 29 86
PAR MAIL : CLUBSPORTIFRENAN@HOTMAIL.COM

Principes du streetfloorball :

- Unihockey joué sur un terrain en extérieur
- Jeu à 3 contre 3, pas de gardien de but
- Matériel nécessaire : une canne de unihockey, des chaussures et vêtements de sport
- Maximum 3 licenciés par équipe
- Nombre de joueurs recommandé entre 5 et 8
- Ouverte à tous les joueurs nés en 2006 et avant

Organisateur : Club Sportif Renan



Hospice Le Pré-aux-Boeufs

Invitation au marché d'automne

Samedi 24 septembre, de 10h00 à 17h00
Hospice Le Pré-aux-Bœufs
2615 Sonvilier

- Vente de produits maison
- Créations de nos ateliers
- Restauration
- Animations
- Musique
- Tombola
- Service de transport
- Réservation

Produits du terroir et/ou labellisés « Parc Chasseral »
Récoltes du jardin

Artisanat, bois, poterie, textile, vannerie

11 h30 à 16 h00

Animaux à caresser et balade à poney (gratuit)

Japy Melodies et Mir Drüüü

1^{er} prix : bon de voyage

Renan, Sonvilier, Saint-Imier

032 962 69 00



Nous nous réjouissons de votre visite!

En vente à l'imprimerie
BAUX À LOYER

Favorisez nos annonceurs

ORVIN

100^e anniversaire du syndicat d'élevage bovin Orvin et environs



La Prime avant les années 1960

Améliorer le bétail d'élevage. C'est sur ce principe que naissait, il y a un siècle, le Syndicat d'élevage bovin d'Orvin et environs. Un centenaire sera célébré samedi 1^{er} octobre au Stand de tir d'Orvin à Jorat en présence des éleveurs du syndicat et de 140 têtes de bétail des quatre races laitières, grandes et petites génisses et

vaches allaitantes élevées sur sol de la région.

Un peu d'histoire

La fondation fut mise en place en 1922 comme le dit Philippe Monnier, président actuel du syndicat. C'est effectivement le samedi 6 janvier 1923 que furent acceptés en assemblée les statuts du syndicat. Sa

première action sous la présidence de Marc Grosjean fut de louer la Métairie du Milieu sise sur la commune de Courtelary et propriété de la Bourgeoisie d'Orvin. Le mardi 4 août 1942, la Métairie brûle pour la deuxième fois et pour donner suite à sa reconstruction, une grande fête était organisée le samedi 24 juillet 1943 pour son inau-

guration. Pour son 25^e anniversaire en 1947, de nouveaux statuts sont approuvés. En 1955, Marc Grosjean quitte la présidence et est remplacé par Constantin Grosjean et c'est sous sa présidence que la place de concours Sous-les-Roches est aménagée à raison de 50 % pour la municipalité et 50 % pour le syndicat.

En 1971, le service Herd-Book, registre de généalogie des races bovines, autorise le croisement contrôlé de la race Simmenthal avec la race Holstein rouge.

Grâce au Herd-Book, les éleveurs peuvent éviter la consanguinité dans les troupeaux et de ce fait officialiser l'origine des individus de bonne race.

Pendant les 27 ans de sa présidence, Constantin Grosjean eut avec son comité le plaisir de fêter en 1972 le 50^e du syndicat. En 1984, une année avant la participation des éleveurs aux éliminations de Diesse en 1985, Henri Barfuss était nommé président pour une durée de 7 ans. En 1993, Daniel Gerber prenait la présidence et, le syndicat concluait pour une durée de 6 ans un contrat pour une zone de pâturage en terrains secs avec la Métairie du Milieu, parcelles devant rester naturelles sans utilisation d'engrais et herbicides. En 1995, Daniel Gerber formait un comité pour l'organisation du 75^e qui est agendé au 27 septembre 1997.

Il faut encore citer Jean-Marc Auroi qui présidait de 1998 à 2006. Une année après la venue des bergers restaurateurs Vrony Banz et Frédy Leutwyler, Philippe Monnier devient le président du syndicat qui aujourd'hui compte 12 membres actifs ayant plus de 900 têtes de bétail. En cette année du jubilaire, deux éleveurs de Plagne ont rejoint le syndicat.

Programme de la journée

Les concours débiteront dès 10h. Les enfants participeront aussi à la fête dès 11h15 en faisant défiler les veaux qu'ils soignent et entraînent depuis plusieurs mois en vue de cette journée. L'élection des miss programmée dès 15h30 marquera la fin de la première partie avant le déplacement à la Cantine sous les roches pour le repas de 19h et la partie officielle. Les différents orchestres entraîneront les convives et invités de ce 100^e jusque tard dans la nuit.

|jcl

ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Adresse mail
Nouvelle adresse mail de contact pour l'agence AVS du Bas-Vallon : avs@pery-laheutte-ch.ch | [agence.avs.du.bas-vallon](http://agence.avs.du.bas-vallon.ch)

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Promotion du commerce local: Cad'Orvin

A l'instar de ce qui s'est organisé dans d'autres communes, Orvin tient également sa *monnaie locale* ou plus précisément son fil rouge avec son commerce local: Cad'Orvin.

Afin de promouvoir et favoriser les commerces locaux, la Commune a mis sur pied un bon d'achat local, proposant plus de 21 commerces d'Orvin et des Prés-d'Orvin (restaurants, magasins, artisans, fleurs, coiffure, etc.).

A offrir comme cadeau, lots pour des lotos, récompenses ou reconnaissances à de la famille ou des connaissances,

il s'agit de bons pour consommer orvinois.

En ces temps plutôt difficiles pour les échoppes et commerces du village, pensons à eux.

Où les obtenir

Auprès de l'Administration municipale d'Orvin. Ils sont non-nominatifs et portent la valeur désirée par l'acheteur. Dans un second temps, il est pensé de les mettre également en vente dans les commerces qui les acceptent comme moyen de paiement.

Alors Ici, c'est Orvin et pensons Cad'Orvin! | cm

Taille des haies, buissons et culture agricoles

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes:

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4 m 50 (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2 m 50 au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs

arbres ou autres végétations, si nécessaire, plusieurs fois par année.

Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous les rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 14 octobre au plus tard.

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration. | cm

Votations et élections: validité de vos votes

Afin que votre vote soit valable, nous devons vous rappeler les règles suivantes:

- le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur;
- seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins. Si votre enveloppe à fenêtre devait s'être

déchiée lors de l'ouverture, vous pouvez sans autre appeler le bureau municipal pour qu'il vous en envoie une nouvelle;

- nous rappelons que les enveloppes de vote retournées par poste sans affranchissement ne sont pas prises en compte;
- nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces dispositions, afin que nous puissions prendre votre vote en considération.

| cm

LETTRE DE LECTEUR

Coup de gueule!

Il y en a marre de ce comportement égoïste et aveugle sur des actes d'incivilités que sont nos déchets.

Mardi 16 août, en sortant de la semi-autoroute Frinwillier-direction Plagne, on pouvait admirer un magnifique troupeau de moutons mis à l'ombre sous un petit arbre près de la fontaine en raison des fortes chaleurs. Seul bémol, à leurs côtés des canettes de bière, une bouteille en Pet et des plastiques de barres énergétiques jonchaient le sol comme un tapis.

Non ce n'est pas normal! | *maël huguellet*



Réclame

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

LA RÉSIDENCE LES ROCHES, UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL DE 49 LITS SITUÉ À ORVIN, MET AU CONCOURS, POUR AOÛT 2023, LES PLACES D'APPRENTISSAGE SUIVANTES:

- Un-e assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), 3 ans
- Un-e aide en soins et accompagnement (ASA), 2 ans
- Un-e agent-e d'exploitation CFC, 3 ans

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet: www.residence-les-roches.ch

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

Délégations municipales

Patrik Devaux représentera la Municipalité à l'occasion du 100^e anniversaire du Syndicat d'élevage bovin Orvin et environs, samedi 1^{er} octobre, à Jorat. | cm

Musique à la Collégiale
présente
Sergey Ostrovsky & Evgheny Brakhman
Violon solo | Duo avec piano
Dimanche 25 septembre à 17h
Collégiale Saint-Imier
musiquecollégiale.ch
Prix libre

Emplois



HAUS CHRISTOFFERUS
Communauté de vie et de travail pour personnes en situation de handicap
2616 RENAN
cherche
une personne pour des travaux de nettoyages (70%)
en tant que remplaçant du 17 octobre jusqu'à environ mi-novembre 2022 ou éventuellement plus longtemps.
Lundi à vendredi, connaissances de l'allemand souhaitées.
Si cette offre vous intéresse, envoyez-nous votre candidature par écrit: Haus Christofferus, Envers des Convers 56, 2616 Renan. Email: heimleitung@haus-christofferus.ch
Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à M. Gantenbein au 032 962 69 29.



COMMUNE DE TRAMELAN
La Maison de l'enfance (crèche) cherche d'urgence un(e)
éducateur(trice) remplaçant(e) (ASE ou EDE ES) à 40 %
Pour plus d'informations: www.tramelan.ch

à notre stand
TU GAGNES A
TOUS LES COUPS
DE 10% A 25%

Tramelan
Pelleterie
Bijouterie



Viens au comptoir
Franc-Montagnard
du 28.9 au 2.10.22
à Saignelégier

La paroisse réformée française de Corgémont-Cortébert
cherche
un(e) concierge
pour les églises de Corgémont et Cortébert
et la salle de paroisse de Corgémont
Taux d'occupation prévu: 10 %

Vos activités principales:
- entretien des alentours et des intérieurs
- préparation des lieux pour des manifestations paroissiales
- réservation des locaux

Votre profil:
- intérêt pour une activité comportant des tâches pratiques de conciergerie et des capacités relationnelles et commerciales
- disponibilité et flexibilité horaire

Nous offrons:
- une activité intéressante et variée
- des prestations sociales adaptées au barème cantonal

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.
Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à la présidente, Christine Brechbühler, tél. 079 565 93 66 ou à Josiane Egger, conseillère tél. 079 637 63 60.
Ou par courriel à corgecorte@referguel.ch.
Candidature et documents usuels à faire parvenir à: **Paroisse réformée de Corgémont-Cortébert, Grand' Rue 40, 2606 Corgémont ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.**



«La Fondation La Pelouse» à Saint-Imier met au concours les postes suivants:

Pour son secteur école à journée continue
•1 éducateur(trice) de l'enfance ou assistant(e) socioéducatif(ive), à 80 %, en périodes scolaires.
Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2023

Pour son secteur crèche
•1 assistant(e) socioéducatif(ive), à 80%.
Entrée en fonction: à convenir

•1 assistant(e) socioéducatif(ive) remplaçant(e), à 40 %, horaires selon les besoins de l'institution.
Entrée en fonction: à convenir

Les dossiers complets de postulation sont à envoyer, **jusqu'au 7 octobre**, à:
Fondation La Pelouse
Rue des Jonchères 66
2610 Saint-Imier

bechtel-imprimerie.ch

→ **Emploi**
→ **À vendre**
→ **À louer**
→ **Concerts**
→ **Menus**
→ **etc.**

UNE ANNONCE: UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch



SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES MISE AU CONCOURS

Afin d'assurer la bonne marche de ses services, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

chef(fe) du Domaine de l'électricité à 100%

Cette personne dirigera notre équipe d'entretien et d'extension des installations de distribution permettant d'alimenter près de 4000 clients dans le domaine de l'électricité.

Ce poste conviendrait à une personne possédant plusieurs années d'expérience, au bénéfice d'un **diplôme d'ingénieur(e) en électricité**, d'un **brevet fédéral de conseiller(ère) en sécurité électrique** ou d'un **CFC de monteur(euse) de réseau électrique**. Elle sera astreinte au service de permanence. La possession d'un permis de conduire de catégorie B est indispensable.

La personne engagée se verra proposer des perspectives d'évolution de carrière et des cours de formation continue.

Nous offrons un salaire et des prestations sociales en rapport avec les exigences.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2023 ou à convenir.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Patrick Adatte, chef du Service de l'équipement, tél. 032 942 44 65, de M. Cédric Sommer, chef du Domaine de l'électricité, tél. 032 942 44 76 ou à l'adresse servicestechniques@saint-imier.ch.

Les candidatures avec les documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Chef(fe) du Domaine de l'électricité», **jusqu'au 17 octobre 2022.**



COMMUNE DE TRAMELAN

La commune de Tramelan met au concours pour le mois d'**août 2023** quatre places d'apprentissage

employé(e) de commerce
dans les services de l'administration communale à l'Hôtel de Ville (durée de l'apprentissage: 3 ans)

employé(e) de commerce
aux Services techniques communaux (durée de l'apprentissage: 3 ans)

agent(e) d'exploitation domaine conciergerie
au Service des Infrastructures (durée de l'apprentissage: 3 ans)

électricien(ne) de réseau
au Service de l'électricité de la Municipalité (durée de l'apprentissage: 3 ans).

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies des derniers bulletins scolaires, sont à adresser au Conseil municipal, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, jusqu'au **vendredi 14 octobre 2022.**

La Chancellerie municipale (M^{me} Lorrie Houlmann, 032 486 99 99), les Services techniques (M^{me} Sylvie Nicolet, 032 486 99 50) et les Infrastructures (M. Julien Graber, 032 487 13 21) se tiennent volontiers à disposition pour tous renseignements complémentaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Perle rare recherchée lit certainement la FAC, pensez à nos colonnes pour vos annonces d'emploi!
fac@bechtel-imprimerie.ch 032 944 17 56

La Vinoterie
Vins, fromages et épicerie fine

Vendredi 23 septembre 2022, dès 18h
Dégustation Beaujolais et Mâconnais à la Vinoterie
10 vins à déguster. Chaque verre accompagné d'une bouchée en accord avec le vin.
Prix: 55 fr. par personne
Réservation impérative au 032 941 72 10

Rue du Temple 3 • 2610 Saint-Imier
epiceriefine@lavinoterie.ch

Paroisse réformée Tramelan
Un moment de partage et de fraternité
RENCONTRES ŒCUMÉNIQUES DES AÎNÉS
Salle de paroisse catholique – 14 h 30
Grand-Rue 110, Tramelan

> dernier mercredi du mois
28 septembre > « Tramelan à travers les âges » (P.-A. Schmid)
26 octobre > « Voyage du Par8 en Israël » retour en images (J.-M. Schmid)
30 novembre > « Message & musique » (J. L. Louck Talom)

Service de taxi: T. Schmid, tél. 032 487 53 16

BIENVENUE à toutes et tous!
(voir communiqué)

Soirée resto en amoureux, sortie cinéma...
Jeune babysitter
diplômée de la Croix-Rouge
garde vos enfants
à Sonceboz et environs
076 296 79 91
atteignable en soirée

BABYSITTING

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet
BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



6^e Clean-up day organisé dans la commune de Sauge



C'est samedi matin, 17 septembre, qu'une vingtaine de citoyens de Sauge se sont donné rendez-vous au lieu-dit la Poudrière pour effectuer une matinée de ramassage de déchets sur son territoire. Le conseil communal par son responsable des déchets, le conseiller Patrick Villard, a mis sur pied pour la 6^e fois consécutive cette noble action, il estime que les membres de l'exécutif communal doivent montrer l'exemple par leur engagement dans le terrain, chose faite par la présence active de Pierre-Alain Grosjean, maire, ainsi que du vice-maire Patrick Sandmeier.

Les lieux choisis pour cette action furent le périmètre des alentours de la route nationale N16 depuis les Gorges du Taubenloch jusqu'à Rondchâtel ainsi que le long de la route de Vauffelin et du chemin des Romains sur Bienne. Quelques déchets insolites ont été évacués comme du matériel informatique, disques durs, enjoliveurs... et plus de 150 kg de divers déchets, par un temps frais, mais dans une ambiance fort sympathique et empreinte de motivation. Malheureusement, le constat n'est pas des plus optimiste puisque nous avons constaté les mêmes lieux qui

sont pollués. Les volontaires de cette matinée auront pu constater que nous devons à l'avenir renouveler cette opération, car notre environnement n'a pas encore le respect qu'il mériterait.

Un grand merci

Au nom du Conseil communal de Sauge, un grand merci à toutes les personnes et en particulier aux jeunes enfants / adolescents qui ont participé à cette honorable action et qui ont accordé de leur temps pour rendre notre environnement plus propre.

|pv

Petit permis de construire

délivré selon art. 27 DPC

Requérant: Pierre Cochet, chemin des Esserts 17, 2536 Plagne. Auteur du projet: Lack Cheminées SA, Dimitri Lab, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier. Projet: pose d'un poêle à bois avec canal de fumée en façade est sis sur parcelle N° 1053, chemin des Esserts 17, 2536 Plagne, zone H2. Dimensions: selon plans déposés à la Commune municipale de Sauge. |cm

ORVIN

Les aînés en balade en ville de Fribourg



Les aînés et leurs accompagnants à l'heure de l'apéritif au restaurant du Centre théâtral Nuithonie à Villars-sur-Glâne, photo: jcl

Départ à 8h de la Place du village d'Orvin par un temps maussade, mais le soleil dans les cœurs pour la bonne quarantaine de participants en ce jeudi 15 septembre. Après un arrêt café-croissants au Florida à Studen, le voyage s'est poursuivi en direction de Fribourg où apéritif et repas de midi attendaient la joyeuse troupe au restaurant du Centre théâtral Nuithonie à Villars-sur-Glâne. C'est dans cette architecture moderne que furent adressées les salutations d'usage par Patrik Devaux, maire, Edmond Aufranc, président de la Bourgeoisie ainsi que Valérie Gaffa, nouvelle pasteur de la Paroisse réformée

de Rondchâtel. Les doyens de la course, Andrée Aeschli-mann-Donzel et André Feller reçoivent une petite attention. Le clou de la journée résidait dans la visite de la ville de Fribourg en petit train touristique qui a baladé les Orvinoises et Orvinois dans les quartiers du haut et du bas de la ville, ainsi que dans la vieille ville pittoresque. Puis le retour sur Orvin, avec des remerciements chaleureux adressés aux organisateurs et accompagnatrices de la Commission du 3^e âge Agnès Aufranc, Nicole Léchaire, Anne Liechti et Mireille Villard, ainsi qu'à Stéphan Chopard, Conseiller municipal, lui aussi de la partie. |jcl

SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE D'ORVIN

C'est l'automne, la récolte des fruits se précise

Pour les personnes désireuses de faire du jus de pomme, la société d'arboriculture se réjouit de mettre ses toutes nouvelles installations au service de la population.



Pressurage et pasteurisation

Cette saison débutera le 19 septembre prochain. Les lundis et jeudis sont prévus, ceci en fonction de la quantité de fruits à presser.

Afin d'assurer un bon déroulement des opérations, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à l'avance.

Nous rappelons que la qualité du jus dépend de celle des fruits. Par conséquent, il est nécessaire d'apporter des fruits propres, éliminer ceux qui sont pourris et éviter de les entreposer trop longtemps avant le pressage.

Si vous avez des fruits en surplus, la société les achète au prix 35 cts le kilo, livrés au pressoir.

Étiquettes à votre nom

Veillez nous livrer vos fruits dans des récipients solides: cageots, cartons ou sacs en jute munis d'une étiquette sur laquelle doit figurer votre nom, adresse et numéro de téléphone. Les pommes (ou poires) peuvent être déposées dès le samedi matin, mais au plus tard le lundi matin à 8h pour le pressage du lundi et le mercredi soir ou jeudi matin 8h pour celui du jeudi. Les fruits déposés sans indications aux alentours du pressoir ne seront pas pressés.

Inscriptions: comme indiqué ci-dessus, veuillez vous inscrire par téléphone au 079 485 39 15 en indiquant la quantité de fruits à presser.

Un grand merci pour votre collaboration et à bientôt! |mja

ORVIN

La Retrouvaille

La Retrouvaille a repris ses activités. Nous rappelons que chacune et chacun peut y participer. Prochaine sortie: vendredi 30 septembre, visite du musée Chappuis-Fähndrich à Develier. Rendez-vous à 13h30 vers les nouvelles places de parc derrière l'École. Veuillez vous inscrire au plus tard jusqu'à mercredi, 28 septembre chez Marlise et Francis Doman au 032 358 16 23. |md

ÉCOLE ENFANTINE ET PRIMAIRE PÉRY-LA HEUTTE

Anniversaire J+S

En ce jour d'anniversaire de J+S, le cycle 1 de l'école primaire et enfantine de Péry-La Heutte a réalisé une chorégraphie proposée par cette organisation. Les élèves ont travaillé et répété conscien-

cieusement pour arriver à un tel résultat. Les élèves du cycle 2 ont pu assister à cette performance dans la halle de gymnastique de l'école et une vidéo de l'événement sera publiée sur le site de l'OFSP.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de Jeunesse+Sport. | école enfantine et primaire péry-la heutte

www.jugendundsport.ch/fr/jubilaeum.html



NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



La Heutte: en souvenir de l'inauguration du clocheton

Le 18 avril 1953, l'assemblée communale décide la construction d'un clocheton sur l'école de La Heutte. Le projet est réalisé par l'architecte Etienne Bueche. La fête d'inauguration est mémorable: «Au petit matin les villageois ont sorti drapeaux, guirlandes, oriflammes. Les demoiselles d'honneur se sont fleuries de muguet et les enfants ont revêtu leurs plus beaux atours. Encore un coup de balai devant les maisons. Les chars roulent, ils transportent des caisses de bière et de limonade. Sur la place de fête tout ombragée, on s'affaire. On entend des coups de marteau, des cris, on porte des corbeilles pleines de victuailles, des bouteilles de vin doré...»

Le Journal du Jura, 24 juin 1954.

© Mémoires d'Ici, Bureau d'architecture Bueche-Bossot

PÉRY

La chevauchée des derniers dragons fait une halte

La ferme de Roland et Trudy Tschanz au centre du village de Péry accueillait ce mercredi 21 septembre les 60 cavaliers de la chevauchée des derniers dragons qui commémore le cinquantième de l'abolition de la cavalerie de l'armée suisse.

Après avoir traversé le canton de Neuchâtel par les montagnes via le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz, les cavaliers ont poursuivi leur chemin via les métairies et ont profité de faire une halte bienvenue en mi-journée à Péry.

La prochaine étape se fait en direction de Granges. La chevauchée des derniers dragons est partie de la place d'armes de Bière le 16 septembre. Un périple de 8 jours et 225 km à travers l'arc jurassien qui verra une arrivée à Aarau le 25 septembre, marquée par un défilé en fin de matinée. |jcl



Adieux

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues lors du décès de

Paul Kämpf

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, la famille prie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine par leurs messages, leurs fleurs et leurs dons, de trouver ici ses remerciements émus et sa profonde reconnaissance.

DANKSAGUNG

Wir danken ganz herzlich für die vielen Zeichen der Verbundenheit und die mitfühlende Anteilnahme die wir beim Abschied von

Paul Kämpf

erfahren durften. Es hat uns sehr berührt.

Die Trauerfamilie

AVIS MORTUAIRE

La Chorale Ouvrière de Tramelan a le profond regret de faire part du décès de

Madame Dolores Monnier

Dite « Dolo »

épouse de Francis, fidèle membre et membre du comité de la société. Ancienne actrice de l'équipe théâtrale de la Chorale Ouvrière.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Elle nous laisse là, durement touchés, ne sachant que dire. Pourtant vous êtes venus et dans ce moment si particulier où nous étions réunis sans Elle, c'était comme si Elle était encore là entre nous tous, si présente et si loin...

La famille de

Madame Bernadette Vuille

vous remercie du fond du cœur pour un sourire qui console un message qui réconforte une fleur qui adoucit une présence qui apaise une voix qui encourage un don qui soutient et toutes vos marques de sympathie qui nous ont profondément touchés.

François, Elisabeth, Louis, Laurent, Aurélie

Vos faire-part et remerciements
dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch

imprimerie
bechtel sa

www.bechteli-imprimerie.ch

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Cuisine de plantes sauvages à Corgémont

Le samedi 1^{er} octobre, la sortie guidée du Parc Chasseral Cuisine de plantes sauvages invite à mieux connaître les plantes sauvages comestibles de la région. Lors d'une journée en compagnie de Noé Thiel, de a-Hike, les participants récolteront puis cuisineront des plantes pour constituer un repas savoureux pris en commun.

La journée commence par une courte excursion au sein de différents milieux naturels à la découverte des plantes sauvages comestibles de la région, que les participants apprendront à identifier grâce à leurs sens. Après la récolte, la cuisine! De l'entrée au dessert, préparation participative, sur la base de la cueillette du jour, d'un délicieux et surprenant repas qui sera pris en commun.

Renseignements pratiques et inscriptions

- Départ/arrivée: gare de Corgémont
- Date: samedi 1^{er} octobre
- Horaires: 10h45-19h
- Prix: 120 francs par adulte, 60 francs par enfant. Supplément si groupe réduit (de 1 à 3 personnes): 80 francs par personne
- Inscription obligatoire auprès du guide
- Infos complémentaires, réservations et autres dates: www.a-hike.ch, 079 584 41 62, info@a-hike.ch



Le samedi 1^{er} octobre, on part à la cueillette de plantes sauvages comestibles pour apprendre à les apprêter, photo: © Noé Thiel, a-Hike

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence qui forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but

est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47 000 ha et rassemble 23 communes

(20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.

| [parc naturel régional chasseral](http://parc.naturel.regional.chasseral)

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Centre des déchets carnés de Montmollin

Le nouveau centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin est entré en fonction le 20 septembre. Il remplace la structure provisoire érigée en 2017 suite à l'incendie de l'ancien centre. Les horaires d'ouverture ont été optimisés pour, d'une part, permettre une ouverture 6 jours sur 7 et, d'autre part, réduire les charges en personnel. Depuis le 20 septembre, les horaires d'ouverture du centre sont les suivants:

- lundi: de 8 h à 11 h30 et de 13 h30 à 17 h;
- mardi à vendredi: de 8 h à 11 h30;
- samedi: de 8 h à 11 h.

La livraison des cadavres d'animaux n'est pas possible en dehors des horaires d'ouverture ci-dessus.

Le Centre se réjouit de vous accueillir dans de nouvelles installations sûres, pratiques, optimisées et durables. | [cm](#)

Bureau municipal Travaux de gravillonnage

En raison des vacances du personnel, le bureau municipal sera exceptionnellement fermé le jeudi après-midi 5 octobre et le lundi matin 10 octobre. Nous remercions la population pour sa compréhension et rappelons que l'administration reste généralement facilement atteignable par courrier électronique. | [cm](#)

Crottins de cheval

Le Conseil municipal a constaté que les crottins de cheval étaient à nouveau plus nombreux dans les rues du village et alentours. Un nouvel appel aux cavaliers est lancé afin que ceux-ci prennent la peine de ramasser régulièrement les déjections des chevaux. | [cm](#)

L'entreprise Bitusag a procédé ces derniers jours aux traditionnels travaux de gravillonnage dans les rues du village. Cela permet de maintenir la qualité du revêtement et son étanchéité plus longtemps, notamment en vue de l'hiver pour éviter les dégâts du gel ou de l'eau en cas de fortes pluies. La prudence s'impose jusqu'au prochain balayage pour éviter les dérapages non contrôlés sur le gravier. | [cm](#)

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



UNIS'SON: collecte pour le troc solidaire

La collecte d'articles pour le troc solidaire aura lieu sur le parking de l'hôtel-restaurant du Cerf le vendredi 30 septembre de 17 h à 19 h. Nous serons là pour réceptionner vêtements, chaussures et accessoires automne/hiver, articles de puériculture, livres pour enfants, jeux, articles de sport (patins à glace, skis, vélo, etc.).

Les articles doivent être en bon état, propres et sans taches. Nous nous réservons

le droit de refuser ce qui nous semblera inadéquat.

Si vous avez des articles à donner et que vous ne pouvez pas être présents lors de la collecte ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 078 240 38 58 ou par mail à unis.son2605@gmail.com.

Le troc solidaire se déroulera le samedi 22 octobre de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le dimanche 23 octobre de 13 h à 16 h. | [unis'son](#)



CORTÉBERT

Super match au loto de la société des pêcheurs

Le vendredi 30 septembre à la salle polyvalente à Cortébert, la société des pêcheurs organise un super match au loto. Pour les amateurs, rendez-vous à 20 h, ouverture des portes à 19 h 15.

Abonnement 4 cartes, 50 fr. par personne, carton compris et une tournée royale à 2 fr. la carte (toutes payantes) avec une montre Longines. Le jeu en vaut la chandelle, car de nombreux prix sont à gagner:

paniers garnis, bons et plateaux de fromages. En outre, une cantine sera à la disposition des participants avec d'excellents sandwiches.

| [société des pêcheurs](#)



LETTRE DE LECTEUR

Jeanbrenin: une curieuse conception de l'Etat de droit

Les dirigeantes et dirigeants des communes de Courtelary, Cortébert, Corgémont et de BKW SA ont montré dans la dernière édition de ce journal (*La Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 30 du 26 août*) tout le mépris qu'ils vouent à l'Etat de droit. En plus d'être une attaque contre la démocratie de ce pays, la démarche de ces communes et de BKW s'en prend directement à des citoyennes et citoyens qui exercent leur droit le plus strict: celui de déposer un recours contre un projet de construction, en l'occurrence le parc éolien à Jeanbrenin.

On sent dans leurs lignes soit de l'irritation, soit de l'opportunisme politique, probablement les deux à la fois. Qu'une grande entreprise d'Etat soucieuse de son image, BKW SA, en vienne à reprocher à des riverains d'éoliennes de freiner un projet débuté il y a 14 ans, alors

qu'elle ne s'est pas démenée pour le faire avancer durant des années, en dit long sur le respect du code de conduite qu'on peut lire sur son site internet: «Nous entretenons des relations fondées sur le respect, l'estime et l'intérêt mutuel». C'est sans doute animée par ces trois valeurs que BKW SA jette en pâture des riverains soucieux de défendre l'environnement et la biodiversité.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit: le recours a été déposé parce que les plaignants estiment que le projet n'est pas conforme à la loi et, en particulier, qu'il ne tient pas suffisamment compte des exigences légales en matière de protection des eaux, des oiseaux, des chauves-souris et du paysage. Il ne s'agit pas de retarder le projet, comme le précisent à tort BKW SA et les trois communes, visiblement mal renseignées, mais de prouver que le projet ne

répond à aucun intérêt national et qu'il doit être abandonné. Quant à la contribution de ces trois éoliennes à éviter un éventuel blackout l'hiver prochain en Suisse, elle prête à sourire. Même sans recours, le projet n'aurait pas encore été opérationnel cet hiver et le rendement électrique faible et aléatoire de toutes les éoliennes déjà en service en Suisse n'est de toute façon pas un facteur pertinent.

En usant de contrainte, BKW SA et les 3 communes seront parvenues au but inverse: nous confirmer, à nous autres riverains, de notre bon droit et nous encourager à mener ce combat jusqu'au bout pour un Jeanbrenin qui reste un refuge pour la biodiversité et la nature, au service de tous les habitantes et habitants de la région désireux de se détendre en pleine nature.

| [des riverains du projet éolien de jeanbrenin](#)

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch



SEL DE LA SUZE

Une bonne ambiance et moins de déchets pour les Clean-up days

Vendredi et samedi derniers, journées nationales suisses de ramassage de déchets, des élèves et des volontaires ont ramassé, nettoyé, poutzé dans les villages de Cormoret, Courtelary et Villeret.

Pour l'essentiel, ils ont collecté des mégots de cigarettes, fragments d'emballages, canettes, bouteilles, mais dans une moindre mesure que les années précédentes. Environ 90 élèves du secondaire du syndicat scolaire Covicoou ont œuvré vendredi après-midi à Courtelary et Villeret, récompensés par une collation. Samedi matin ce sont 22 participants de tous âges qui se sont mis à la tâche à Cormoret, récompensés par un apéritif offert par la commune.

L'association du SEL de la Suze (Système d'Echanges Local) tient à remercier chaleureusement ces écocitoyens d'un jour, qui année après année, permettent de rester sensibles à la question de la production et de l'élimination de nos déchets.

Appel aux réparateurs

Dans la même optique de recyclage, le SEL de la Suze vous convie à sa prochaine action: une journée Café réparation /Vide dressing / Bourse aux jouets qui aura lieu le samedi 5 novembre à Corgémont. Vous souhaitez participer en tant que réparateurs? N'hésitez pas à nous écrire à seldelasuze@gmail.com. | sel.de.la.suze



Instruments, sons de Suisse et du monde à découvrir

Le 2 octobre à la halle polyvalente de Cormoret



ou encore l'arrière-grand-père de nos boîtes à musique, le m'bira.

Florence et Carole vous feront voyager avec les bols chantants, xylophones, tambours océaniques et autres instruments de relaxation lors de voyages sonores. Et les plus jeunes pourront fabriquer leur propre bâton de pluie-souvenir.

Pour terminer la journée, Claude initiera petits et grands aux danses folk et le tirage au sort de la tombola récompensera de nombreux visiteurs (1^{er} prix: un koshi).

Programme

- dès 9h30: atelier Hang;
- 11 h: voyage sonore;
- après-midi: démo-concert instruments du monde et voyage sonore;
- 17h: tombola et initiation bal folk.

| sel.de.la.suze

Halle polyvalente de Cormoret, gare CFF à 5'
Petite restauration, stand de vente d'instruments Sans inscription.
Entrée: 20 francs/adulte, 5 francs/enfant (prix réduit pour les membres du Sel de la Suze)
Renseignements: 079 207 71 65 (La Bulle Nomade)

L'après-midi, ce sera au tour de Christophe Erard, musicien talentueux, qui nous fera partager les sonorités de ses instruments atypiques comme le m'bela (le plus vieil instrument à cordes de la planète), la Cora (harpe africaine de 21 cordes)

La Bulle Nomade, en collaboration avec l'association du Sel de la Suze, vous attend nombreux à cette journée ouverte à tous pour découvrir et jouer des instruments atypiques, expérimenter un voyage sonore ou encore bouger sur une danse folk. Il y en aura pour tous les goûts.

Avez-vous entendu parler du Hang (ou Handpan)? Jeff Widmer, de Panart, viendra vous faire découvrir cet instrument made in Suisse. Et pourquoi ne pas vous laisser aller à l'essayer à l'issue des démos?

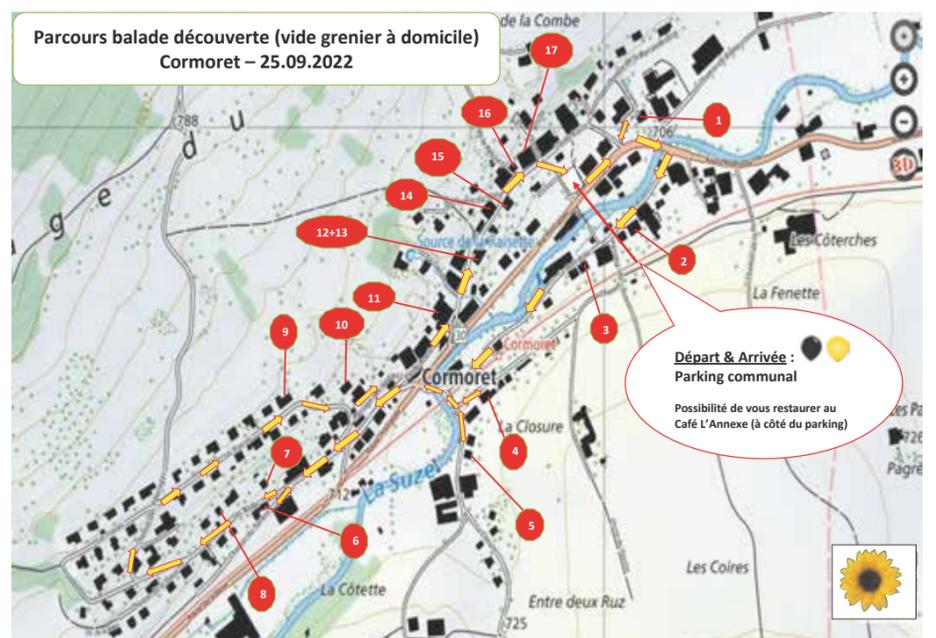
Clef trouvée à Courtelary

Clef sans porte-clefs, trous nombreux et profonds. A la hauteur de la Grand-Rue 38 à Courtelary. Appelez le 032 944 11 13 pour savoir quand il est possible de la récupérer. | jg

CORMORET

Balade découverte de petits trésors cachés

Dimanche 25 septembre de 10h à 17h



Détail de l'itinéraire du parcours balade découverte vide grenier à domicile Cormoret - 25.09.2022

Le point de départ se trouve sur le parking du collège à Cormoret. Vous trouverez des ballons jaunes et noirs pour indiquer le circuit amenant aux 16 participants du vide-greniers à domicile, en faisant le tour du village pour vous ramener à votre point de départ.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux et sommes certains que de petits trésors vous attendent et feront votre bonheur.

Liste des participants

1. Jost Jaël, Impasse Vieille-Poste 2

2. Domont Nikita, Petit Bâle 7
3. Calassanzio Chiara, Petit Bâle 13
4. Aeby Georges, Envers de la Gare 2
5. Coppel Chantal, La Closure 5
6. Tessier Noëlle - Hadorn Daniel, ch. Torrent 2
7. Dubach Ramona et Coureau Florence, Les Nioles 10
8. Rindlisbacher Mélanie, Les Nioles 14
9. Grélat Danièle, Les Frasses 6
10. Roth Michèle, Les Frasses 2
11. Vilard Claudine, Vieille Route 26
12. Bourquin Martine, Vieille Route 19
13. Santschi Brigitte, Vieille Route 19
14. Wagnière Françoise, Vieille Route 14
15. Chédel Amneris, Vieille Route 13
16. Carozza Maryline, La Péluse 2
17. Beeler Françoise, Vieille Route 10

| dg



Dix petites anarchistes et l'écrivain Daniel de Roulet à l'honneur

Saint-Imier poursuit sa démarche de féminisation de l'espace public. Ce vendredi 16 septembre, la rue de l'Est s'est effacée pour céder la place à Dix Petites Anarchistes, d'après le titre du roman de l'écrivain Daniel de Roulet.



Denis Gerber, Paula Tanner et Corentin Jeanneret, de gauche à droite, écoutent Daniel de Roulet disserter sur «l'utopie pour horizon»

La rue de l'Est n'est plus! Reliant la route de Villeret à la rue du Midi, elle a cédé la place à la rue des Dix Petites Anarchistes. Une manière pour le Conseil municipal de faire d'une

Pierre deux coups. D'une part, il poursuit ainsi sa démarche initiée en 2020 visant à renforcer la présence de la femme dans l'espace public imérien. D'autre part, il rend hommage à

l'écrivain Daniel de Roulet qui a passé son enfance et son adolescence à Saint-Imier.

«Un autre monde est possible». Partant de ce slogan inscrit en grandes lettres rouges

sur un mur anonyme, Daniel de Roulet s'est intéressé dans son intervention à l'utopie pour horizon, «une cible qui doit rester floue, voire mouvante, à la fois

tée». Car, «si elle pouvait être rattrapée, figée, ce ne serait plus une utopie, mais un totalitarisme qui se ferait passer pour un paradis».

D'où, pour Daniel de Roulet, le nécessaire recours au projet qui est «ce qui rend capable de refuser l'état présent des choses, (...) tout ce qui nous permet d'échapper à notre servitude volontaire. (...) Remplacer l'utopie par une série de projets dont l'utopie devient l'horizon permet d'organiser des moments de liberté comme on peut en connaître quand meurt le tyran d'un pays, quand on occupe le maigre gazon de Wall Street, ou quand dix femmes du Vallon s'embarquent en direction de la Patagonie.»

La conseillère municipale Paula Tanner a justement tenu à rendre hommage à la détermination des dix petites anarchistes du roman de Daniel de Roulet: «A l'heure où nous devons faire face à de nombreux défis sociétaux – crise climatique, guerre en Europe, crise énergétique – ce récit met en perspective la nécessité (urgente) de repenser nos modes de vie et d'explorer, nous aussi, de nouvelles voies vers un avenir que l'on espère serein et prospère pour

les générations à venir, où la richesse d'un peuple ne se mesurera pas que par le PIB, mais aussi, et peut-être surtout, par le bonheur résultant d'actions individuelles et collectives qui privilégient le bien commun et le vivre ensemble.»

Quant à Corentin Jeanneret, il a rappelé que Saint-Imier constitue un terrain fertile pour l'anarchisme. «Nous sommes fiers de ce passé», a lancé le conseiller municipal, «sans pour autant être tous des anarchistes!» | *cha*



Enfant de St-Imier, Daniel de Roulet a honoré le baptême de la rue de sa présence

Beatbox, cirque, tir à l'arc, etc. pour les 15 ans de l'EJE

Quinze ans, ça se fête! Créé en 2007, l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) s'appête à organiser toute une série d'activités. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

C'est en octobre 2007 que l'EJE ouvre ses portes pour la première fois. Destiné aux jeunes de 12 à 17 ans des cinq communes situées entre Courtelary et Renan, le local se trouve à Saint-Imier. Mais des activités sont régulièrement proposées hors murs.

Aujourd'hui, l'EJE accueille les jeunes dès 8 ans le mercredi (14h à 18h) et dès 10 ans le jeudi (15h15 à 18h) et le vendredi (15h15 à 18h). Le mardi après-midi est réservé à des demandes spécifiques: accompagnement individuel ou projet de groupe.

Activités gratuites et payantes

Depuis plusieurs années, l'EJE propose un programme particulier durant la semaine

blanche de février et les deux semaines de vacances d'octobre. Cette année, pour les 15 ans de l'institution, les deux animateurs ont sensiblement enrichi le programme habituel.

Certaines activités sont gratuites (goûter sur le feu, patinage), d'autres payantes. Ces dernières sont néanmoins proposées à des prix nettement au-dessous du coût réel.

Pour les enfants nés entre 2005 et 2014, une balade avec des ânes est ainsi prévue à Mont-Soleil le 10 octobre pour la modique somme de 5 francs. Toujours pour cette tranche d'âge, la halle de gymnastique de Courtelary accueille une semaine d'initiation au cirque du 17 au 21 octobre. Animée par la compagnie ZircoLogik, de Bienne, elle va se pon-

cler le 21 octobre à 17h par un petit spectacle gratuit pour les familles. Repas compris, le coût pour les cinq jours est de 75 francs.

Pour les enfants nés à partir de 2012, une initiation au tir à l'arc avec un spécialiste de la discipline est prévue le 13 octobre. La participation est de 5 francs. Toutes les précautions de sécurité seront prises à cette occasion.

Inscriptions obligatoires

Les plus âgés n'ont pas été oubliés. En étroite collaboration avec le Centre de culture et de loisirs (CCL), l'EJE leur prépare le 14 octobre un atelier de Beatbox et de danse hip-hop avec la compagnie biennoise ChamploO. Le prix de 15 francs comprend égale-

ment l'entrée au spectacle de la troupe le 15 octobre à 17h30 au CCL.

Attention, toutes les activités proposées par l'EJE nécessitent une inscription. Les places sont limitées, il est donc prudent de s'inscrire rapidement si l'on désire avoir sa place! Le délai est fixé au 30 septembre pour la semaine du 10 au 15 octobre et le 7 octobre pour la semaine consacrée au cirque.

Les formulaires sont à télécharger sur le site internet de l'EJE: www.e-j-e.ch. Une fois complétés, il est possible de les envoyer par courriel à l'adresse espacejeunesse@saint-imier.ch ou par la poste à EJE, rue d'Ia Zouc 1, 2610 Saint-Imier.

| *eje*

Le Parlement des jeunes communique

Suite à l'article de Théo Brand du Parti Socialiste d'Erguël (PSE) du 16 septembre dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* et à sa publication le même jour sur la page Facebook du parti, le Parlement des jeunes tient à préciser un certain nombre de points afin de clore d'éventuelles polémiques et surtout de rétablir les faits.

Le Parlement des jeunes de Saint-Imier a pour but d'offrir aux jeunes un forum pour débattre des questions qui les concernent et le droit de vote à 16 ans fait tout particulièrement sens en termes de débats.

Pour ce faire tous les partis présents au Conseil de Ville ont été contactés dans le but de trouver deux interlocuteurs défendant des points de vue opposés.

Le PSE n'a pas répondu aux messages envoyés.

Un membre d'ARC a répondu présent et la personne pressen-

tie au sein du PLR n'a pu donner suite en raison de son agenda. Afin de trouver un avis différent du politicien local invité, le comité du Parlement des jeunes s'est tourné vers un politicien de la vallée de Tavannes opposé au droit de vote à 16 ans.

Le Parlement des jeunes a été créé afin de permettre, entre autres, d'intéresser les jeunes à la vie politique et comme cela se pratique dans d'autres lieux, il va, régulièrement et sur plusieurs sujets de société, continuer d'inviter des politiciens adultes, des spécialistes de domaines ou d'autres jeunes, à débattre. Cela fait partie de sa mission.

Il regrette profondément les accusations de mainmise par un parti de ses activités, espère ainsi avoir rétabli les faits et expliqué, au besoin, son fonctionnement qui est clairement défini au sein du règlement validé par le Conseil de Ville le 17 juin 2021. | *ab*

Ça me dit marche... ce samedi dans les rues

Petite piqûre de rappel: la Municipalité de Saint-Imier propose une balade à l'enseigne de *ça me dit marche* ce samedi 24 septembre à 10h. Départ de la gare CFF. Première halte: Longines.

Au programme de cette quatrième édition sur sol imérien: la découverte de quelques étapes

emblématiques de la balade *Saint-Imier vu par ses habitants*. La promenade commentée est accessible à tous.

Rendez-vous est donné à toutes les personnes intéressées ce samedi 24 septembre dès 9h50 devant le shop de la gare CFF, quai N° 1. Le départ est fixé à 10 heures précises. La balade durera approximativement une heure et demie. Elle n'excédera pas 3 kilomètres et demi. Tout le monde est le bienvenu. | *cm*

Centre des déchets carnés à Montmollin

Le nouveau centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin (NE) est entré en fonction ce mardi 20 septembre. Il est ouvert 6 jours sur 7.

Les nouvelles installations remplacent la structure provisoire érigée en 2017 suite à l'incendie de l'ancien centre. Les horaires d'ouverture ont été optimisés pour, d'une part, permettre une ouverture 6 jours sur 7 et, d'autre part, réduire les charges en personnel.

Depuis cette semaine, les horaires d'ouverture du centre sont les suivants:

– lundi: de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h;

– mardi à vendredi: de 8h à 11h30;

– samedi: de 8h à 11h.

La livraison des cadavres d'animaux n'est pas possible en dehors des horaires d'ouverture ci-dessus.

Le centre se réjouit de pouvoir proposer de nouvelles installations sûres, pratiques, optimisées et durables.

| *cm*

Concert des Ptits Chats en fin de foire d'automne

La Commission économie et tourisme de la Municipalité de Saint-Imier s'appête à concrétiser la deuxième étape de son opération de revitalisation des foires annuelles. L'édition automnale, le vendredi 7 octobre prochain, vivra pour la première fois une animation musicale dès 16 heures.

Histoire de terminer la journée en musique et dans la bonne humeur, une animation est prévue pour la toute première fois sur la Place du 16-Mars. De 16 à 19 heures, Les Ptits Chats, surnommés *Human Jukebox*, interpréteront les chansons proposées par les spectateurs en direct. Ils accueilleront également volontiers des membres du public pour les accompagner dans un karaoké improvisé.

Comme au printemps dernier, les visiteurs de la foire d'automne disposeront d'espaces de convivialité pour se restaurer. Tables et bancs seront installés à proximité immédiate de la Place du Marché, sur la Place Jeanne Bueche (devant Tof Sports) et sur la partie nord de la Place du 16-Mars.

D'ores et déjà, bonne foire d'automne à toutes et à tous! | *cm*

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

SAINT-IMIER

Pour la première fois de son histoire, Saint-Imier a désigné un citoyen d'honneur

Le moment était historique: le 15 septembre, à la Salle de Spectacles, la municipalité de Saint-Imier a remis le titre de citoyen d'honneur au capitaine d'industrie, au politicien et au colonel Walter von Känel. C'est sans aucun doute son rôle à la tête de la compagnie des montres Longines durant plus de trente ans qui lui a valu la plus grande reconnaissance de la part de la population imérienne. Après quelques grands noms de l'anarchisme mondial, c'est sans doute lui qui a le plus contribué à faire connaître la petite cité du Jura bernois bien au-delà des frontières régionales.

Pas facile de résumer une vie aussi riche

Les quatre orateurs de la soirée, Marcel Gilomen, Corentin Jeanneret, Denis Gerber et Hervé de Weck, ont eu beaucoup de mal à essayer de cerner le personnage complexe, toujours surprenant et plein d'énergie, de ce tout jeune retraité de 81 ans.

Selon le conseiller municipal Corentin Jeanneret, l'histoire de la vie de Walter von Känel pourrait faire l'objet d'un livre, d'un film ou même d'une série sur Netflix.

Ce qui semble guider sa carrière, dans tous les domaines, c'est sa volonté permanente de se mettre au service de Saint-Imier et du Jura bernois. Même si son style de direction d'en-



Dans son discours, Walter von Känel, entouré ici de son épouse Yvette et du directeur général de Longines Matthias Breschan, a insisté sur «les excellentes relations» qu'il a toujours entretenues avec les autorités communales, préfectorales et cantonales, photo: Olivier Trummer

treprise ne peut pas être considérée comme très avant-gardiste – il serait même plutôt très *old school* – on doit le considérer comme très dynamique et toujours très proche des gens. Imaginez, depuis le début des années septante, il s'est rendu

près de 400 fois en Chine et 120 fois en Russie, même quand elle était encore l'URSS, usant ainsi la bagatelle de 29 passeports. Toujours dans le but de discuter avec ses clients, de mieux apprendre à les connaître et de négocier des contrats.

Je me souviens d'une déclaration de von K., comme on l'appelait affectueusement dans le milieu de l'horlogerie, dans les années 90, alors que je débutais moi-même dans cette industrie si particulière: «La mondialisation, c'est d'es-

sayer de vendre des montres partout dans le monde... et surtout de réussir à se faire payer!» Du pragmatisme, du bon sens un peu terrien et un jugement sûr des personnes qu'il côtoie, voilà peut-être la base de la recette du succès de ce patron qui a réussi à emmener Longines à devenir l'une des rares marques horlogères milliardaires et qui a réussi à vendre plus de 50 millions de montres.

Un colonel toujours passionné par la chose militaire

1900 jours de service, c'est le temps que Walter von Känel aura passé sous les drapeaux, gravissant les échelons de simple soldat à colonel. Dans la région, il commandera notamment le fameux régiment d'infanterie 9, dont il deviendra par la suite l'instigateur du Groupe historique. Son goût pour l'histoire militaire va le pousser à rassembler durant des années des documents et des objets qui finiront par devenir le fond de l'Espace des troupes jurassiennes, une partie du musée de Saint-Imier qu'il a pu inaugurer il y a une année. C'est également sous son impulsion que continuent de paraître les ouvrages consacrés à *L'Histoire*

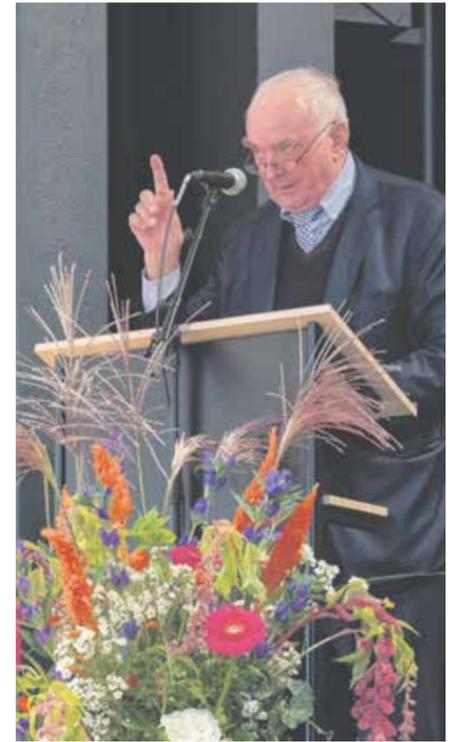
militaire du Jura et du Jura bernois.

Un politicien au service de sa région

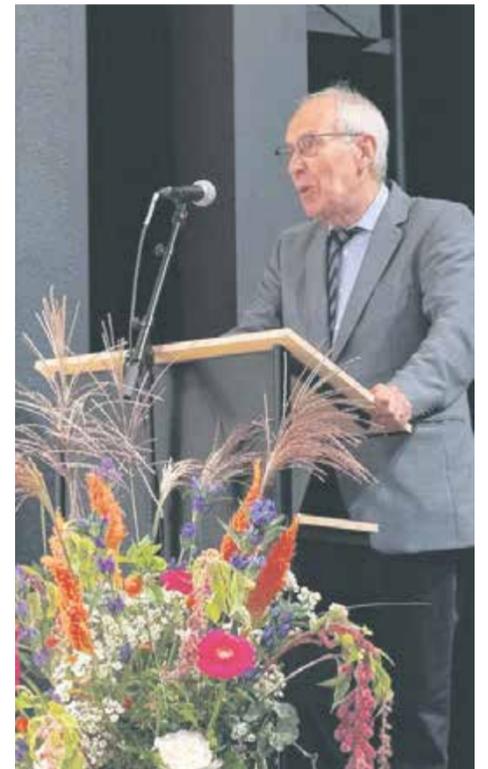
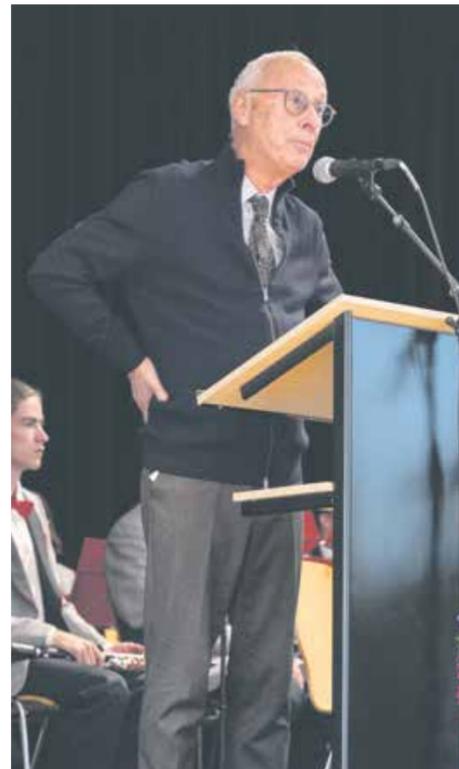
Dès ses débuts en politique, au conseil municipal de Renan, où il résidait alors, Walter von Känel n'a cessé de s'engager pour sa région et son parti, le PLR. Sa longue carrière politique lui a permis de siéger au conseil de ville de Saint-Imier, à l'Assemblée interjurassienne, dont il fut même coprésident, à la présidence du PLR du Jura bernois et comme vice-président de son parti au niveau cantonal. C'est lui également qui fut l'un des membres fondateurs du Conseil du Jura bernois, cette institution créée pour défendre les intérêts de la minorité francophone jurassienne au sein du canton de Berne.

Pour terminer ce portrait, très sommaire, de cet homme officiellement honoré à présent par Saint-Imier, il ne faudrait pas oublier sa carrière de sportif, qui l'a fait participer à pas moins de 27 marathons.

Un premier citoyen d'honneur, une rue rebaptisée pour rendre hommage à la comédienne Zouc... quelle sera la prochaine personnalité à être honorée à Saint-Imier? | *tl*



La partie officielle a été agrémentée par les productions du Corps de Musique de Saint-Imier et de l'Ensemble des jeunes musiciens Mus'En'Si, photo: Olivier Trummer



Les quatre autres orateurs de la soirée, de gauche à droite: Marcel Gilomen, Corentin Jeanneret, Denis Gerber et Hervé de Weck, photos: Olivier Trummer



Vive la liberté pour les aînés !



La météo pluvieuse du jour n'a pas altéré le bonheur des retrouvailles pour une trentaine de participants à la promenade annuelle offerte aux aînés de La Ferrière.

Parti de bon matin, le car de Stéphane Joly Voyages a fait un premier arrêt au bord du lac de Sempach pour le café-croissant puis la troupe a rejoint le village de Goldau pour monter

en train à crémaillère jusqu'au Mont Rigi. Ce belvédère culminant à 1750 m. d'altitude est un point de vue à 360 degrés qui offre des paysages fabuleux appartenant aux cantons de Zoug, Obwald et Lucerne. Entre lacs et montagnes, toutes les beautés de notre beau pays s'offrent à nos yeux de toutes parts. A mi-chemin dans la descente sur Vitznau (LU), un

délicieux repas de midi a été servi dans un complexe hôtelier très confortable et après un moment passé dans la bonne humeur, la joyeuse équipe s'est lancée jusqu'au centre de Lucerne où profitant d'une belle éclaircie, il a été possible de traverser le célèbre Pont en bois (Kappelbrücke) enjambant la Reuss et flâner devant les vitrines de la vieille ville. Une

dernière grimpée dans le car et c'est déjà l'heure de prendre le chemin du retour. Pas moyen de faire un petit roupillon, les animatrices du jour ont préparé quelques énigmes à résoudre et tous les participants ont entonné les nouvelles paroles de *C'est si simple ces aînés* composé par Aurore sur la mélodie connue de *C'est si simple d'aimer*! Essayez le

refrain: «Aimons La Ferrière, village tout pour plaire, Aimons cette Terre, où nous sommes sœurs et frères». Cette journée a été l'occasion de faire connaissance avec notre nouvelle pasteur Nadine Manson, pour la Ferrière et Renan à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.

La réussite d'une si belle journée mérite de chaleureux

remerciements aux organisateurs, ainsi qu'à l'infirmière Béatrice du Sasdoval, qui ont accompagné les seniors pour assurer leur bien-être. Un grand merci également aux généreux donateurs et à la Paroisse qui contribuent au succès de cette course en faveur d'une génération qui n'a pas ménagé ses efforts pour s'en sortir au quotidien. |jp

Votations fédérales et cantonales

25 septembre 2022

Lors des votations fédérales et cantonales du 25 septembre, le bureau électoral de La Ferrière se compose comme suit: président: Julien Walther. Secrétaire: Eva

Leimgruber. Membres: Deborah Wiedmer, Julien Guisolan. Les autorités communales remercient d'ores et déjà ces personnes pour leur présence. |cm

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Ce soir, c'est Duo et Trio

Vendredi 23 septembre à 20h, théâtre, prix libre

Le spectacle *Popular Context* de Romanesco Duo assemble des œuvres et compositions comprenant de l'électroacoustique, de la percussion, du théâtre musical et des sons électroniques. La principale ligne directrice étant la création d'un spectacle avec son atmosphère unique. Le duo s'écarte du concert dit classique où les pièces, n'ayant pas forcément de lien entre elles, sont jouées indépendamment les unes des autres. Entre musique contemporaine complexe, sonorités pop qui sonnent et jeu sonore au travers d'objets du quotidien, populaires et connus de tous: un vélo, des brosses à dent électriques, des canettes, des petits avions jouets etc., ils

construisent un fil rouge, un lien sonore, mais surtout visuel. En effet, la vidéo est très présente dans ce concert, ajoutant la touche personnelle du duo, idées, esthétique, vision honnête, sérieuse, mais aussi imaginative et humoristique, parfois à la limite de l'ironie.

Trio Tout S'y Sait

Le trio ouvre la soirée avec un set de musique improvisée. Trio Tout S'y Sait a été créé pour l'occasion par un local de l'étape, le fameux Sébastien Minguely. La recette de cet ensemble: une guitare éclectique, électrique, une voix décapante, décoiffante et un synthétiseur enchanteur et fougueux. Bon appétit! |espace noir

CEFF SANTÉ-SOCIAL

Fraîchement diplômés ES en soins infirmiers



Le 16 septembre dernier a eu lieu au Ceff Santé-Social de Saint-Imier la remise des diplômés ES en soins infirmiers. A la suite d'une formation de 3 ans, 24 personnes ont obtenu le précieux sésame.

La rédaction félicite les lauréats de son bassin de population: Allimann Cynthia

de Saint-Imier; Favre Emilie de Saint-Imier; Jeanneret Lucie de Sonvilier; Laacisse Naïma de Saint-Imier, Marchand Michela de Saint-Imier et Mujanovic Leila également de Saint-Imier.

Tous nos meilleurs vœux pour votre avenir tant professionnel que personnel. |nl

Ramassage des déchets verts

La tournée de ramassage des déchets verts du mardi 27 septembre s'effectuera exceptionnellement le mercredi 28 septembre. Nous vous remercions par avance de votre compréhension. |cm

SOCIÉTÉ MONT-SOLEIL ET JUVENT SA

† D^r Jakob Vollenweider

C'est avec une grande tristesse que la Société Mont-Soleil et JUVENT SA ont appris le décès du D^r Jakob Vollenweider.

Jakob Vollenweider, est arrivé il y a plus de 30 ans comme collaborateur scientifique dans le Jura bernois. Il a été l'un des artisans de la première heure de la Société Mont-Soleil et a marqué de son empreinte le développement de cette dernière. Il a, dès sa fondation, assuré la direction de Juvent SA et de la Société Mont-Soleil. Depuis quelques années, il avait restreint son activité aux aspects liés à la recherche et au développement et assurait

la communication notamment au travers de la rédaction du rapport de gestion de la Société Mont-Soleil.

Travailleur consciencieux et volontaire, il a œuvré durant trois décennies au développement des énergies renouvelables pour et au service de notre région.

Grâce à son engagement et à son infatigable envie d'aller de l'avant, il a su mener ses actions avec tact auprès des différents acteurs régionaux.

Toutes nos pensées vont à la famille et aux proches de notre regretté collègue et ami. |société mont-soleil et juvent sa

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Centre des déchets carnés de Montmollin

Le nouveau centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin est entré en fonction le 20 septembre. Il remplace la structure provisoire érigée en 2017 suite à l'incendie de l'ancien centre. Les horaires d'ouverture ont été optimisés pour, d'une part, permettre une ouverture 6 jours sur 7 et, d'autre part, réduire les charges en personnel. Dès le 20 septembre, les horaires d'ouverture du centre sont les suivants:

- Lundi: de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h
- Mardi à vendredi: de 8h à 11h30
- Samedi: de 8h à 11h

La livraison des cadavres d'animaux n'est pas possible en dehors des horaires d'ouverture ci-dessus.

Le Centre se réjouit de vous accueillir dans de nouvelles installations sûres, pratiques, optimisées et durables. |cm



Calendrier de l'Avent

Cette année encore et pour la dernière fois afin de ne pas laisser, nous organisons le calendrier de l'Avent.

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse mail suivante: jenzerschloe@gmail.com ou avec le bulletin d'inscription ci-dessous que vous pouvez envoyer

à Chloé Jenzer, rue des Sociétés 17, Sonvilier.

Merci de choisir 3 dates et nous indiquer si vous souhaitez offrir une collation.

Merci beaucoup pour votre participation et nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion. |anim'sonvi

Nom: _____

Adresse: _____

N° de téléphone: _____

Adresse mail: _____

Dates choisies: _____

Collation: Oui Non

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Biodiversité : curage d'une mare au Cernil



Dans son programme de valorisation des zones de protection de la nature et des zones de protection du paysage entrepris dès 2009 par la Commune de Tramelan, la conservation et revitalisation des plans d'eau permanents ou temporaires constitue, plus que jamais, une mesure

importante en faveur de la biodiversité. En près d'un siècle, 90 % des petits plans d'eau et marais du plateau suisse ont disparu. En étroite collaboration avec l'exploitant agricole et propriétaire du terrain, la Commune a récemment fait procéder dans le secteur du Cernil et allée des Joux au

curage d'une zone humide afin de recréer un plan d'eau d'environ 150 m². Un tel aménagement vise donc à reconstituer un habitat pour une communauté d'espèces parmi les plus menacées de Suisse. La démarche peut sembler artificielle, elle n'en est pas moins la seule qui permette d'assurer

la survie à long terme de nombreuses espèces inféodées aux milieux aquatiques temporaires.

La Municipalité entend poursuivre annuellement de telles mesures et encourage tous les propriétaires fonciers à mener ce type d'action dans leur jardin. | *cm*

RENCONTRES ŒCUMÉNIQUES DES AÎNÉS

L'heure de la reprise !

Mercredi prochain 28 septembre à 14h30, à la salle de paroisse catholique, Grand-Rue 110 à Tramelan, venez passer un bel après-midi en bonne compagnie.

Au programme, une conférence *Tramelan à travers les âges* avec des documents originaux retraçant 2000 ans d'histoire, depuis les Celtes et les Romains jusqu'à aujourd'hui, avec en complément l'histoire du temple protestant de Tramelan et de son emplacement.

Cette rencontre conviviale sera suivie d'une collation.

Nous vous rappelons que ces rencontres sont mises

spécialement sur pied pour vous, ce sont des temps de riche partage. Les responsables mettent tout en œuvre pour vous permettre de passer un agréable moment et ils se réjouissent de vous y rencontrer. Bien entendu, les présences sont libres, et ce n'est pas parce que vous venez une fois que vous serez tenus de revenir à chaque fois! Renseignements et service de taxi: Thérèse Schmid, 032 487 53 16. | *par8*

Rencontres suivantes:
mercredi 26 octobre
et mercredi 30 novembre

MAGASIN DU MONDE

Quarante ans !

Il y a 40 ans, le 24 septembre, Nelly Gerber ouvrait les portes du Magasin du Monde de Tramelan. Depuis ce jour, le magasin s'est certes un peu déplacé dans le village et a vu se succéder bien des têtes de bénévoles, mais l'esprit qui l'anime est resté le même: chercher à encourager un commerce plus équitable dans le respect de l'environnement... une tâche qui ne s'allège malheureusement

que peu, malgré les efforts et le temps qui passe.

Cependant, pour marquer une motivation toujours vivace et remercier la fidélité dont notre clientèle fait preuve, nous vous invitons à nous rendre une petite visite ce samedi 24 septembre, pour partager avec nous un petit moment de détente et pour bénéficier d'une réduction de 10 % sur tout achat. | *l'équipe du magasin du monde*

PRO SENECTUTE

Après-midi Jass

Un moment d'échange



Pique, cœur, carreau ou trèfle! Venez jouer aux cartes dans une atmosphère agréable et détendue. Un moment qui vous permettra de vous amuser et d'échanger. Dates: 2^e et 4^e mercredi du mois (sauf décembre) de 14h à 16h à Tavannes. | *pro senectute*

PAYSAGE LIBRE BEJUNE JURA – JURA BERNOIS – NEUCHÂTEL

Le Tribunal fédéral donne raison à la population de Tramelan

En 2015, le corps électoral de Tramelan acceptait deux objets décisifs pour toute la région: le plan de quartier pour le parc éolien de la Montagne de Tramelan et l'initiative pour une distance minimale de 500 mètres.

Le Tribunal fédéral vient de trancher sur le deuxième objet, jugeant l'initiative en tous points conforme à la loi. Il désavoue ainsi tant le Canton de Berne que son Tribunal administratif. La distance minimale est désormais fixée dans le règlement de construction communal.

Le 8 mars 2015, le corps électoral de Tramelan a clairement manifesté son intention: il a dit oui au plan de quartier du parc éolien de la Montagne de Tramelan. Par la même occasion, il a également accepté l'initiative de l'association Protection Habitat et Paysage Jura bernois (PHP Jura bernois) imposant une distance minimale de 500 mètres entre une éolienne et la première habitation. Pour la population, les deux objets ne faisaient qu'un: oui aux

éoliennes, à condition qu'on ne les plante pas dans le jardin des gens.

S'en est suivi un enchaînement d'invalidations de l'avis démocratiquement exprimé par la population de Tramelan. D'abord la Direction de la Justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne, estimant que l'initiative 500 mètres était en contradiction avec la création du parc éolien prévu au plan directeur, puis le Tribunal

cantonal, confirmant la sentence bancale du Canton.

PHP Jura bernois et Paysage Libre BEJUNE saluent la décision de la Cour suprême, même si cet arrêt n'empêche pas la construction du parc éolien tel qu'il a été mis à l'enquête publique. Les associations demandent au promoteur de respecter l'avis exprimé par la population de Tramelan et de renoncer aux machines situées dans un rayon de moins de 500 mètres autour d'une habitation. | *com*

EN SALLES



AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN



Jungle rouge

JUNGLE ROUGE
VENDREDI EN PRÉSENCE
DU RÉALISATEUR ZOLTAN HORVATH
VENDREDI 23 SEPTEMBRE, 18 H
SAMEDI 24 SEPTEMBRE, 18 H
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, 20 H

de Juan José Lozano et Zoltan Horvath. Dans la jungle colombienne, la plus vieille guérilla communiste au monde vit ses derniers instants. Raul Reyes, numéro 2 des FARC, est tué dans un bombardement par l'armée colombienne et la CIA. Il laisse derrière lui un document inouï: dix ans de correspondance où se croisent tous les acteurs du conflit, témoignage d'une lutte acharnée pour la révolution. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 25.

AVATAR 1 (RE-RELEASE)
VENDREDI 23 SEPTEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 24 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, 13 H ET 16 H 30
LUNDI 26 SEPTEMBRE, 17 H
MARDI 27 SEPTEMBRE, 20 H 15
MERCREDI 28 SEPTEMBRE, 20 H 15

de James Cameron, avec Sam Worthington, Sigourney Weaver. Sur la lointaine planète de Pandora, un héros malgré lui, se lance dans une quête de rédemption, de découverte, d'amour inattendu, dont l'issue sera un combat héroïque pour sauver toute une civilisation. En français. 12 ans (10 acc.). Durée 2 h 42.

TAD L'EXPLORATEUR ET LA TABLE D'ÉMERAUDE
SAMEDI 24 SEPTEMBRE, 15 H
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, 10 H

reprise.

BY JOVE! BLAKE ET MORTIMER
LUNDI 26 SEPTEMBRE, 20 H

de Mathieu Dassonville. Qu'ont en commun le comédien Pierre Arditi, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, l'explorateur Bertrand Picard et le réalisateur Jaco Van Dormael? Une passion commune pour Blake et Mortimer! En français. Durée 1 h 20.

PAOLO CONTE, VIA CON ME
MARDI 27 SEPTEMBRE, 18 H

reprise.

SANS FILTRE (TRIANGLE OF SADNESS)
MERCREDI 28 SEPTEMBRE, 17 H 30
JEUDI 29 SEPTEMBRE, 20 H

de Ruben Ostlund, avec Harris Dickinson, Woody Harrelson. Après la Fashion Week, Carl et Yaya, couple de mannequins et influenceurs, sont invités sur un yacht pour une croisière de luxe. En VO s.-t. 12 ans. Durée 2 h 29.

UNE BELLE COURSE
JEUDI 29 SEPTEMBRE, 18 H

de Christian Caron, avec Line Renaud, Dany Boon, Madeleine,

92 ans, appelle un taxi pour rejoindre la maison de retraite où elle doit vivre désormais. Elle demande à Charles, un chauffeur un peu désabusé, de passer par les lieux qui ont compté dans sa vie, pour les revoir une dernière fois. En français. 12 ans. Durée 1 h 41.

AU ROYAL À TAVANNES

AVATAR 1 (RE-RELEASE)
VENDREDI 23 SEPTEMBRE, 20 H
SAMEDI 24 SEPTEMBRE, 14 H
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, 19 H
LUNDI 26 SEPTEMBRE, 20 H
MARDI 27 SEPTEMBRE, 20 H
MERCREDI 28 SEPTEMBRE, 14 H
JEUDI 29 SEPTEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

EVERYTHING EVERYWHERE ALL AT ONCE
SAMEDI 24 SEPTEMBRE, 17 H 30
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, 14 H

de Dan Kwan, avec Michelle Yeoh, Jamie Lee Curtis. Propriétaire d'une laverie, Evelyn Wang est submergée par le chaos qui règne dans sa vie. En VO s.-t. et français. 16 ans. Durée 2 h 20.

BULLET TRAIN
SAMEDI 24 SEPTEMBRE, 21 H

reprise.

Réclame

Je me sens mal!

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147
www.147.ch

Compte pour les dons 80-3100-6
projuventute.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Revitalisation des sources, une situation gagnant-gagnant

Trois nouvelles sources ont été revitalisées dans le Parc Chasseral en 2022, portant à treize le nombre de travaux réalisés sur ces milieux depuis 2018 dans le cadre d'un projet de revitalisation et de protection de sources. Objectif: conjuguer la valorisation de ces milieux naturels menacés avec la prise en compte des besoins en eaux pour l'alimentation et l'agriculture.



Un exemple d'intervention à Corgémont. Ce nouvel abreuvoir (photo de gauche) a été déplacé en dehors de la zone de source, désormais protégée du bétail. L'abreuvoir était auparavant directement situé sur le ruisseau, provoquant une perturbation du milieu à cause du piétinement et des déjections du bétail, photo: © Parc naturel régional Chasseral



Menées cette année, les renaturations de deux sources à Corgémont et d'une aux Vieux-Prés, sur les hauts de Val-de-Ruz, portent à treize le nombre de travaux réalisés en cinq ans dans le Parc Chasseral. Trente revitalisations ont été menées dans le cadre d'un large projet mené par les Parcs Chasseral et du Doubs depuis 2018 sur les territoires des deux parcs. Bien que souvent de taille modeste (environ 10 à 100 m²), les sur-

faces revitalisées participent à renforcer l'infrastructure écologique en renforçant le maillage de petits milieux humides.

Aux Vieux-Prés comme à Corgémont, les revitalisations réalisées sont d'excellents exemples d'une situation gagnant-gagnant entre biodiversité et agriculture. Initialement, de vieux abreuvoirs délabrés provoquaient des débordements et des zones boueuses liées à la présence

de bétail et aux fuites d'eau. Le milieu naturel était fortement dégradé par les écoulements d'eau souillée et l'exploitation pour le bétail pas optimale, avec un risque accru de transmission de maladie.

Nette plus-value pour la biodiversité et l'exploitation agricole

Moyennant une adaptation des captages, les travaux ont permis de remplacer les vieux

abreuvoirs et de les sortir de la zone d'écoulement de la source. Munis d'un flotteur, comme dans des w.c., l'arrivée d'eau dans ces nouveaux bassins est dorénavant limitée à la quantité d'eau consommée par le bétail. Le reste du débit naturel de la source peut désormais être entièrement consacré au milieu naturel.

L'engagement financier de ces importants travaux, qui peuvent atteindre jusqu'à

20 000 francs par site, est fortement limité pour les agriculteurs grâce au soutien financier de la Fondation Göhner, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP), de la Fondation Binding et de Pro Natura.

Un milieu inscrit sur liste rouge

Le milieu naturel des sources, dit milieu fontinal, est inscrit sur la liste rouge des milieux menacés de Suisse. Situés à l'interface entre les eaux souterraines et les eaux de surface, ces écosystèmes abritent une faune et une flore spécifiques vivant dans les tout premiers mètres de la source à sa sortie de la terre. Seule une faible quantité des plus de 300 sources recensées dès 2016 sur le territoire du Parc Chasseral se trouve encore dans un état naturel. Les trois quarts d'entre elles font l'objet de captage ou ont été détruits. Cette proportion s'élève à 90 % à l'échelle nationale, sans doute en raison de pressions plus fortes sur ces milieux en plaine et de périodes de sécheresse toujours plus rapprochées.

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence qui forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47 000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence qui forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47 000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.

| parc.naturel.régional.chasseral

ASSOCIATION COMITÉ DES DAMES DE MONT-REPOS

Collecte annuelle

Mon Repos, l'institution neuchevilloise pour personnes âgées et malades chroniques, n'est plus à présenter: elle offre à ses résidents des soins et un accompagnement de grande qualité. Il est moins connu qu'un Comité des dames œuvre à leur apporter ces petits plaisirs qui adoucissent la vie.



Les pensionnaires se retrouvent ainsi lors des thés dansants, changent d'horizon au cours de sorties, alors que les moments passés ensemble à la cafétéria viennent rompre la routine quotidienne. Aux petits soins,

la coiffeuse et l'esthéticienne contribuent à leur bien-être physique, de même que les séances de yoga et l'achat d'articles de toilette. Selon leurs intérêts, les résidents peuvent emprunter des jeux ou des livres à la bibliothèque

et même assister à des concerts. Lors de leur fête d'anniversaire, ce n'est pas le petit cadeau qui les réjouit le plus, mais la présence des clowns thérapeutiques qui arrivent à faire surgir un sourire sur tous les visages.

A la petite attention à l'occasion de l'arrivée s'ajoutent les présents qui marquent les fêtes de l'année comme le traditionnel cornet de friandises de la Saint-Nicolas, le cadeau de Noël et, nouvellement, le lapin de Pâques.

Association à but non lucratif, le Comité des dames compte sur la générosité de la population pour continuer à poursuivre son œuvre et se montre reconnaissant pour chaque don. | association.comite.dames

**Association Mon Repos
Comité des Dames
2520 La Neuveville
IBAN: CH40 0900 0000 2500 2924 5**

AGENDA

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Romanesco Duo et Trio Tout S'y Sait, théâtre Espace Noir, Saint-Imier, 20 h

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

- Concert de la chorale ouvrière de Tramelan, salle de la Marelle, Tramelan, 19 h 30
- Fresque au sol de Cyril Alarcon, alentours du CIP, Tramelan
- Tramlabulle, CIP, Tramelan
- 80^e anniversaire du HC Cortébert
- Concert de l'ensemble vocal d'Erguël, collégiale, Saint-Imier, 20 h
- Soirée folklorique du Jodleur club Gemsflueh, centre communal, Péry, dès 20 h
- Ca me dit marche, Saint-Imier, départ devant le shop de la gare, 9 h 50

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Concert de l'AMC, violon et piano, collégiale, Saint-Imier, 17 h
- Sentier gourmand, Espace découverte Energie, Saint-Imier
- Vide-grenier à domicile, balade découverte, départ sur le parking du collège, Cormoret, 10 h à 17 h

- Musiques & Textes, lecture de textes avec la participation du chœur mixte Le Chandor, église de Vauffelin, 17 h

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 29 SEPTEMBRE

- *Les Grandissants*, conférence de Marion Muller-Colard, CIP, Tramelan, 19 h 30
- JeudreLIVE avec Unitrio, CCL, Saint-Imier, 19 h 30
- Soirée-conférence Apéro-bois, *Le charbon de bois, du passé à nos jours* de C. Schlosser et C. Gerber, organisée par Lignum Jura bernois, café-théâtre Royal, Tavannes, 18 h

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

- Super match au loto de la société des pêcheurs, salle polyvalente, Cortébert, dès 19 h 15

DIMANCHE 2 OCTOBRE

- Journée dédiée aux instruments de musique atypiques, SEL de la Suze, halle polyvalente, Cormoret, dès 9 h 30

MERCREDI 5 OCTOBRE

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

- Cyberthé, Espace Jeunesse d'Erguël, Saint-Imier, de 10 h à 12 h

JEUDI 6 OCTOBRE

- Soirée de scrabble, CIP, Tramelan, 18 h 45

VENDREDI 7 OCTOBRE

- Vernissage de l'exposition de Lan et Yves Grandclément, CIP, Tramelan, 18 h
- Marché d'automne, Saint-Imier

EXPOSITIONS

- Exposition de photographies de Jean Chausse Le pays qui est le mien, Mémoires d'Ici, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 30 octobre
- Exposition de peintures de Thibaut Curré-Mauroux, Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 2 octobre
- Jalousies de Maurice Frey, exposition de peintures, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 9 octobre

Réclame

Pour vous
démarquer en un



clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire

Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

FUTUR EN TOUS GENRES

Participation croisée pour les jeunes

Lors de la journée Futur en tous genres du 10 novembre, les jeunes exploreront la diversité du monde professionnel. A cette occasion, les élèves ont l'opportunité de développer des intérêts préexistants ou nourrir de nouvelles aspirations en découvrant des perspectives professionnelles au-delà des stéréotypes de genre. Le nouveau site internet de la journée Futur en tous genres les encourage dans cette démarche.

La journée Futur en tous genres s'adresse aux élèves de 7H à 10H (en fonction du canton de scolarité). Le 10 novembre, ils et elles accompagnent une personne proche sur son lieu de travail ou participent à un atelier thématique. En suivant le principe de participation croisée, les jeunes découvrent un domaine professionnel qui est rarement choisi par leur genre. De cette manière, ils et elles sont encouragé(e)s à choisir une profession en toute confiance, en écoutant leurs aspirations personnelles et en se fiant à leurs propres compétences, et non pas en cherchant à se conformer à des rôles de genre stéréotypés.

Les enfants se confrontent très tôt aux stéréotypes de genre, ce qui a pour conséquence de réduire leurs horizons professionnels en limitant leur choix à des formations correspondant à des rôles de genre stéréotypés. Lors de la journée Futur en tous genres, les filles manipulent par exemple des machines et les garçons se rendent à l'infirmerie ou au jardin d'enfants. Cela leur ouvre de nouvelles perspectives.

Des exemples d'ateliers thématiques

Les ateliers thématiques tels que Filles et informatique, Filles et construction ou Garçons et ergothérapie suscitent un grand intérêt. Dans le cadre de ces ateliers, les jeunes passent une journée avec un ou une professionnel(le) spécialisé(e). Cette personne initie les élèves aux métiers, répond à leurs questions et leur sert de modèle.

Quelques ateliers en un coup d'œil

Ateliers pour les filles

- filles et technique;
- filles et informatique;
- filles et construction;
- filles ingénieures;
- filles maraîchères;
- filles: voyage au cœur des sciences;
- le parlement des filles;
- un jour en tant que cheffe;
- filles policières;
- filles dans les métiers de la terre et de la nature.

Ateliers pour les garçons

- garçons et métiers des soins;
- garçons et petite enfance;



- garçons et métier d'enseignant primaire;
- garçons et métiers du social;
- garçons dans la santé et le social;
- un jour en tant que coiffeur;
- garçons et ergothérapie;
- garçons fleuristes;
- garçons et psychomotricité;
- un jour en tant que droguiste;
- un jour en tant qu'assistant en pharmacie;
- un jour en tant que spécialiste RH;
- garçons opticiens;
- un jour en tant que technicien en analyses biomédicales.

Le nouveau site web s'adresse à tous les groupes cibles

Afin d'aider au mieux les jeunes, les parents, le corps enseignant et les institutions concernées à découvrir différents domaines professionnels, le site www.futurentousgenres.ch a été repensé. La structure a été simplifiée, de sorte à en simplifier l'utilisation. « La nouvelle structure et la nouvelle présentation permettent un meilleur accueil. Désormais, une rubrique est dédiée à chacun des différents groupes cibles. Ainsi, les jeunes, les parents ou les forma-

trices et formateurs trouvent des informations adaptées à leurs besoins », explique Isabelle Santamaria, directrice de la journée Futur en tous genres.

Les ateliers sont soutenus par: AM Suisse, Académie Suisse des sciences techniques SATW, CURAVIVA Suisse, Association Suisse des droguistes, Association Suisse des Ergothérapeutes EVS/ASE, Cadres de la Construction Suisse, Codoc, coiffureSUISSE, Fédération Suisse pour l'accueil de jour de l'enfant kibesuisse, florist.ch, HES-SO, ICT-forma-

tion professionnelle Suisse, lab-med Suisse, Réseau femmes et sia, Union Suisse des paysans, Société Suisse des pharmaciens pharmaSuisse, Société Suisse des entrepreneurs SSE, Société Suisse des ingénieurs et architectes SIA, scienceindustries, Swico, Swiss Engineering UTS, Swissmem, Union suisse des arts et métiers usam et divers Centres de formation professionnelle et Hautes Ecoles.

Futur en tous genres est un projet mis en œuvre par les bureaux et les commissions de l'égalité ainsi que les partenaires des cantons d'AG, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, LU, NE, SG, SZ, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH ainsi que de la ville de Berne, de Zurich et la Principauté du Liechtenstein. Le projet est soutenu financièrement par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Des informations sur les ateliers organisés dans les différents cantons peuvent être obtenues auprès des bureaux cantonaux (www.futurentousgenres.ch/contact/parteneriat). | *futur en tous genres*

RECETTE D'ICI

Biscuit renversé aux pruneaux



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

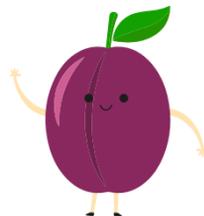


INGRÉDIENTS

20 g beurre
500 g pruneaux

Caramel
3 cs sucre
2 cs eau

Pâte
100 g beurre mou
100 g sucre
2 œufs
1 citron, le zeste râpé
1 pincée sel
100 g farine
½ cc poudre à lever



PRÉPARATION

Caramel: verser le sucre dans une casserole et faire caraméliser. Lorsque le caramel est d'une belle couleur ambrée, l'éteindre avec l'eau (attention à la vapeur et aux éclaboussures). Laisser cuire jusqu'à ce que le caramel soit dis-

sout et ait une consistance sirupeuse. Le verser dans un moule à tarte de 26cm de diamètre richement beurré.

Laver, partager et dénoyauter les pruneaux. Couper chaque moitié encore

en deux et les disposer joliment sur le caramel.

Pâte: fouetter le beurre et le sucre 1-2 minutes. Ajouter les œufs, le zeste de citron et la pincée de sel. Fouetter encore jusqu'à obtention d'une masse claire. Incorporer ensuite la farine et la poudre à lever en mélangeant brièvement. Etaler délicatement la pâte sur les fruits.

Cuisson: à 180°C, 2° coulisse du bas, environ 30 minutes.

Laisser reposer 10 minutes sur une grille puis démouler en retournant sur un plat.

Rubrique offerte par

Schwab
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Mardi et vendredi
au marché à Saint-Imier
032 396 10 20, WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch
www.schwab-gemuese.ch

JURA BERNOIS TOURISME

Le Martinet de Corcelles ouvre ses portes au public

Samedi 24 septembre de 10h à 16h30



Dans le cadre de la 12^e Journée du Martinet, l'atelier de forge du XVIII^e siècle de Corcelles ouvre ses portes de 10h à 16h30.

C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir le musée de la forge, le nouveau grenier et l'atelier de taillanderie. Le marteau et la meule y sont mus, comme à l'époque, par la force de l'eau.

Des visites guidées du musée du fer et de ses 300 outils sont

proposées dès 10h, avec démonstration du fonctionnement de la forge et de son marteau, ainsi que la visite du grenier, de l'exposition de fossiles et la diffusion du film *La Forge*, réalisé par Lucienne Lanaz. L'entrée est libre. Boissons et petite restauration sur place.

Nouveauté cette année: un ancien char de pompier, datant de 1860, est exposé au Martinet. | *jura bernois tourisme*

Réclame

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques - Voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

COURSE À PIED 🏃

Une victoire de prestige

Après avoir terminé 2^e en 2021, Mickael Marti de Sonceboz a enfin décroché la victoire finale, toutes catégories confondues, lors de sa course fétiche: le Tour du canton de Fribourg

C'est à l'âge de 8 ans, en 2012 qu'il a participé à la 1^{re} étape de la 1^{re} édition du tour du canton de Fribourg. Chaque édition annuelle comprenait 5 courses organisées le mercredi dans les diverses localités du canton de Fribourg. La particularité étant que le vainqueur (de chaque catégorie d'âge) de la 1^{re} étape revêtait un maillot jaune distinctif. Lors de l'étape suivante, on accumule les temps des 2 étapes et le coureur ayant le plus petit total prend la tête et prend possession du maillot jaune, un peu comme au tour de France cycliste. La condition étant de ne jamais manquer une étape si on veut figurer au classement général.

Ainsi, en 11 éditions Mickael n'a manqué aucune étape et il est à préciser qu'au cours de ces 11 éditions, il a toujours porté le maillot jaune de sa catégorie d'âge. Il s'est même permis le luxe certaines années, de courir à 16h en catégorie jeunesse avant d'enchaîner 3h plus tard en catégorie junior sur les distances des courses adultes, soit env. 10 km. Ceci n'était malheureusement pas toujours du goût de tout le monde. Mais 11 ans plus tard, il est toujours là avec toute sa motivation et pas moins de 53 maillots jaunes des tailles 128 à S.

Pour cette édition, les organisateurs étaient particulièrement fiers de cette victoire de Mickael car ils ne sont que 2 concurrents à s'être présentés à toutes les étapes depuis 2012. C'est donc un coureur plus que fidèle à



Mickael (à gauche) n'a manqué aucune étape du Tour du canton de Fribourg depuis sa première participation en 2012

cette compétition qui gagne. La petite anecdote, c'est que le 2^e (David Girardet), relégué à plus de 2 mn pour 3h de course, n'est autre que le sponsor de Mickael. Il est le propriétaire du magasin de sports Trilogie à Belfaux. Il a également un fort beau palmarès puisqu'il a été vainqueur des 100 km de Bienne en 2010 puis en 2012 (7h04).

Dans le détail, pour gagner le classement final scratch, Mickael a tout d'abord participé à l'étape de Kerzers (3^e sur 269) le 17 août, puis Murist (2^e sur 300), Vuadens (3^e sur 426), puis a gagné les étapes de Joresens avec 268 classés et l'étape finale de Payerne (14 septembre) avec 298 classés. C'est la 1^{re} fois qu'un junior gagne une

étape et en plus le classement final scratch.

Moins de réussite sur 5000 mètres

Mais comme on dit, tout ne nous réussit pas toujours dans la vie, puisqu'au 5000 m de Bulle du 26 août, Mickael a prudemment renoncé à y participer suite à une douleur sous le pied lors

de l'échauffement. Grâce à des massages et 3 jours de repos, cette douleur est partie comme elle est venue. C'est donc sans référence sur cette distance qu'il s'est présenté aux championnats suisses d'athlétisme U20 à Genève. Dès le départ, assez lent, un groupe de 4 s'est formé, mais après 4000 m lorsque tout s'est accéléré, Mickael a été

légèrement décroché et malgré toute sa bonne volonté, il n'a jamais été capable de recoller au groupe. Il termine tout de même à une méritoire 4^e place (médaillon en chocolat) à 7 secondes de la médaille de bronze avec un temps de 16 mn 09 soit à quelques secondes de son record personnel. Autant dire qu'il prendra sa revanche en 2023 puisqu'il pourra encore concourir dans la catégorie junior U20.

Ses prochaines échéances

Tout d'abord, il se rendra à la 1^{re} édition de la Raiffeisen Run (Saint-Imier), course organisée par les employés de la banque, à laquelle Mickael a été invité. Il en remercie d'ailleurs les organisateurs. Puis il va participer pour la seconde fois à la mythique course de Morat – Fribourg pour essayer de s'approcher de l'heure sur l'exigeant parcours vallonné (17 km avec +388 m/-176 m de dénivelé). Ensuite viendront les courses en villes de Bâle, de Morges, de la Neuveville, de La Chaux-de-Fonds et l'Escalade de Genève.

Nous lui souhaitons une bonne fin de saison qui fut dans tous les cas une réussite avec sa sélection aux championnats d'Europe de course de montagne, en juillet aux îles Canaries. Et surtout une saison sans blessure, car à ce niveau de compétition le corps est toujours mis à rude épreuve en compétition et lors des entraînements. | *son coach*

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER 🏒

Les Bats ratent leur entrée

Victimes d'une apathie quasi générale durant pratiquement quarante minutes, les Imériens laissent aux Vaudois de Morges un succès mérité



Le portier Frédéric Dorthe n'a pas toujours été bien entouré par les siens

C'est un match de reprise dans tous les sens du terme qui a été offert aux spectateurs de la Clientis Arena. Trop brouillons, ne parvenant pas à enclencher la vitesse supérieure, le HC Saint-Imier n'est jamais véritablement rentré dans son match, ou alors trop tardivement. Les visiteurs n'en demandaient pas tant pour prendre les devants. D'abord par leur capitaine Louis Dizekens (15'25) qui bénéficiait d'une trop large liberté devant le portier Frédéric Dorthe. Puis par Bariatti et Hinni en septante-six secondes peu avant la mi-match. Certes Matthieu Tschantz était parvenu à éga-

liser dans le premier vingt au terme d'une belle action de jeu, mais cela n'a pas suffisamment relancé les actions imériennes.

Situations spéciales gâchées

Trois bons jeux de puissance s'offraient à la formation locale sans que celle-ci ne puisse en faire bon usage. Par manque de réussite parfois, par manque d'idée aussi les Imériens ne parvenaient pas à prendre l'ascendant sur leurs adversaires. Au contraire, au terme d'une situation spéciale, c'est eux qui prenaient deux longueurs d'avance. Steve Pochon demandait un temps mort pour recadrer ses troupes, mais cela n'eut pas l'effet escompté. « Nous n'étions pas prêts pour entamer ce championnat, il a fallu quarante minutes pour sortir de cette torpeur, il y a eu trop d'erreurs, pas d'émotion, on donne cinq buts à un adversaire qui n'en demandait pas tant » relevait le coach des

jaunes et noirs bien évidemment pas du tout satisfait de la prestation des siens.

Réaction tardive

Les Imériens sont tout de même parvenus à égaliser alors qu'il ne restait que dix minutes de jeu, on se disait alors que ce réveil tardif pouvait leur permettre de faire changer le cours des choses. Il leur a cependant manqué de réalisme pour y parvenir. Les Vaudois marquaient encore par deux fois pour se diriger vers un succès qui ne fut plus remis en question. Les deux dernières réussites tombées alors que la cage imérienne était vide resteront anecdotiques. Et Steve Pochon de poursuivre: « nous n'avons pas assez faim, on a pris une bonne claque, cette défaite doit nous remettre sur terre. Nous devons nous servir de cet échec pour rebondir, cette prestation est clairement insuffisante. Il faut entamer les matchs avec plus de détermination. » La réaction est attendue samedi prochain contre Sarine-Fribourg. | *gde*

Saint-Imier – Forward Morges ____ 4-7

Vendredi 23 septembre
2^e I. 20 h 30 : CP Fleurier – Erguël HC

Samedi 24 septembre
U13 TOP 14 h 30 : La Chaux-de-Fonds – Saint-Imier
U17 A 14 h 45 : Saint-Imier – Tramelan
1^{re} I. 18 h : Saint-Imier – Sarine-Fribourg

Dimanche 25 septembre
U20 A 16 h 15 :
Saint-Imier – Franches-Montagnes

ERGUËL HOCKEY CLUB 🏒

Les Chevaliers entre de nouvelles mains

Au seuil de la saison 2022-2023, le Erguël HC se dirige vers une nouvelle identité. Parent pauvre durant les saisons passées dans le championnat de deuxième ligue où il occupait les profondeurs du classement, le club réserve du HC Saint-Imier va tenter de se profiler différemment. Plus proche de son mouvement junior (Moju), plus proche de sa première équipe, le Erguël HC va aller de l'avant dans le sens de la formation et de la remise en forme des pensionnaires de la Clientis Arena. Pour ce faire, les dirigeants du HC Saint-Imier ont fait appel à Philippe Stengel, entraîneur assistant de la 1^{re} équipe. Dans sa tâche, il sera assisté de son bras droit de longue date, Laurent Zingg. Ainsi

Philippe Stengel aura une vue globale sur la progression de ses ouailles. Le Erguël HC est un élément important pour le club phare du vallon. Tant pour l'évolution de ses jeunes joueurs que pour le maintien des contingents des clubs partenaires. Le job des quelque quinze entraîneurs du Moju est d'une importance déterminante pour le succès de cette mise en œuvre. Tout sport demande une certaine discipline et une présence pour trouver du plaisir dans un collectif qui doit prendre le dessus sur l'individualisme. Se serrer les coudes pour un avenir sportif et sociétal, tout en acceptant les erreurs de chacun. Telle est la vision du HC Saint-Imier, telle est la mission de Philippe Stengel et Laurent



Les nouveaux hommes forts du Erguël HC, Laurent Zingg et Philippe Stengel (de gauche à droite)

Zingg. Premier match ce vendredi à Fleurier à 20h30. | *gde*

Vendredi 23 septembre
20h30 : Fleurier – Erguël HC

CLUB DES PATINEURS SAINT-IMIER 🏍

Le groupe compétitions enfin sur sa glace !

Cette semaine nos membres ont enfin chaussé leurs patins dans leur vestiaire pour s'élaner sur leur piste, après n'avoir jamais cessé de s'entraîner dans diverses patinoires de la région et avoir participé à deux camps à Briançon et Leysin afin de préparer au mieux la saison 2022/2023. Les patineuses du club ont bien progressé, ceci sans oublier le plaisir de pratiquer leur sport favori et d'emporter dans leurs valises énormément de souvenirs.

A la découverte du patinage

Le club des Patineurs organise ses traditionnels cours gratuits A la découverte du patinage.

Ouverts à tous les enfants de 3 à 12 ans, prenez note des rendez-vous à la patinoire de Saint-Imier: le vendredi 23 septembre de 15h45-16h45; le lundi 26 septembre de 15h30-16h30; le vendredi 30 septembre de 15h45-16h45 et le lundi 3 octobre de 15h30-16h30.



Venez découvrir les joies de la glisse, nos entraîneurs vous attendent.

Si besoin, des patins seront mis à disposition, les inscriptions sont à faire auprès de Cynthia Müller au 079 648 49 78 WhatsApp ou par mail à cynthypat99@hotmail.com. | *jpm*

Délai sport
LUNDI SOIR

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Maître sur son terrain

Le premier derby du Jura bernois en 2^e ligue inter a vu la victoire du FC Erguël sur son terrain face au FC Tavannes/Tramelan



Hichem Zouai (au centre) adressera un centre parfait

Certes qualitativement au niveau du jeu, le demi-millier de supporters ou observateurs n'ont pas miré un spectacle extraordinaire. Ils ont cependant pu vibrer lors de moments éclairs. Le premier coup de boutoir du FC Erguël est venu des pieds de Rabbi Nsita, un chef-d'œuvre

du genre il est vrai. On relèvera cependant l'origine d'une action collective orchestrée par Joël Agmagma avec un relai pour Julien Moreira dont le N° 18 du FC Erguël en fera un régal. Mais il ne faut pas occulter la deuxième réussite des Imériens, le centre de Hichem Zouai pour la tête de

Habib Diakite qui a valu le but de la sécurité, un peu prématurée, pour Erguël. Parce que les hommes de Steve Langel n'ont pas abdiqué. Ils se sont heurtés à une défense locale particulièrement bien en place, comme elle l'avait été une semaine auparavant à Lausanne face aux M21 du

LS (défaite 2-1 dans les arrêts de jeu avec un pénalty évident refusé dans le même temps). Cette application défensive, générale à sa formation, est peut-être la clé du succès et des succès à venir de la troupe d'Alain Villard. En y ajoutant des coups d'éclat comme les Nsita et autres Diakite en sont capables, le FC Erguël peut être solide tout autant que transcendant. Ce qui est certain, c'est que sur ce derby du Jura bernois, les Erguéliens ont fait plaisir à leur public. |gde

2^e I. Erguël I – Tavannes/Tramelan 2-0
5^e I. Bosna Neuchâtel – Erguël III _ 6-3

Vendredi 23 septembre

Sen. 19h30:

Reconvilier – Erguël Saint-Imier

Sen. 20h: Montfaucon – Erguël

Sonvilier

5^e I. 20h: Erguël III – Le Locle III

Samedi 24 septembre

2^e I. 16h30: Düdingen – Erguël I

Lundi 26 septembre

Sen. 20h: Erguël Sonvilier –

Tavannes/Tramelan

Allez consulter le site

du FC Erguël sous fcerguel.ch

UNION SPORTIVE VILLERET

Nouvelle victoire

Vendredi passé, Villeret retrouvait le FC Les Bois II lors de son déplacement dans le Jura. Sur un terrain peu évident pour les acteurs de cette rencontre, la qualité du jeu proposé dans la première demi-heure ne volait pas très haut. Les deux équipes s'appliquaient donc sur les coups de pied arrêtés et les réussites de la première mi-temps le prouvaient; un pénalty transformé par Nicolas Boillat pour les visiteurs, alors que le FC Les Bois recollait au score sur un coup franc contré par le mur. C'est sur ce maigre 1-1 que les joueurs regagnaient les vestiaires. Le coach Remi Sonnerait tentait de trouver les bons mots pour faire réagir son équipe face à un adversaire tout à fait prenable. Son message était bien entendu. A la conclusion d'une contre-attaque rondement menée, Noah Herrli trouvait la faille d'une

frappe parfaitement croisée. Les locaux ne se décourageaient pas et trouvaient la barre transversale sur un ballon mal renvoyé par la défense de l'US. Il restait un petit quart d'heure à jouer et Christopher Cudré-Mauroux se retrouvait au bon endroit au bon moment à la suite d'un corner pour tromper le gardien et faire passer le score à 1-3. Les Bois jouaient le coup à fond jusqu'au terme de la rencontre, mais ne parvenaient pas à revenir à la marque et le match se terminait par une victoire de Villeret par 1-3. Grâce à cette victoire, l'US prend provisoirement la tête du championnat avec 4 victoires en autant de matchs disputés. |az

Les Bois II – Villeret 1-3

Vendredi 30 septembre
20h30: Helvetia II – Villeret

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

Vendredi 23 septembre

D 2^e I. 20h45, La Marelle: Tramelan – Volleyball Franches-Montagnes

Samedi 24 septembre

D 5^e I. 15h45, Beunden 3: Nidau Volley – Tramelan

Mardi 27 septembre

D 5^e I. 20h45, CIP: Tramelan – Val Terbi A

Mercredi 28 septembre

D 2^e I. 20h Strandboden/Prés-de-la-Rive 4: Volley Espoirs Biel-Bienne – Tramelan

Jeu 29 septembre

H 3^e I. 20h30, salle polyvalente: Sixième 7 – Tramelan

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07 / FOOTBALL CLUB COURTELARY

Toujours pas de point, mais un bon match

C'est au stade de la Cour-tine de Corgémont que le FC La Suze 07 / FC Courtelary affrontait encore une fois une équipe invaincue en ce début de championnat. La stratégie proposée le week-end passé à Madretsch est reconduite et elle porte ses fruits immédiatement. Suite à un bon pressing collectif, Jonas Vallat récupère une passe en retrait pour le gardien. Il élimine ce dernier et envoi le ballon au fond des filets, 1-0 après 120 secondes de jeu. Quelques instants après l'ouverture du score, Sylvain Isler et Clément Bühler sont un peu courts pour conclure un centre au deuxième poteau adressé par Arnel Strässle. A la 5^e minute, la défense des Bas-Vallonniens est surprise par une longue touche. L'attaquant bernois se retrouve seul dans la surface et ne se fait pas prier pour envoyer une frappe puissante dans la lucarne. 1-1. Dès lors le vent tourne petit à petit et les attaques verticales du FC Iberico-Macedonnia pèsent sur la

défense locale. C'est au quart d'heure de jeu que les visiteurs concrétisent une deuxième action et prennent ainsi l'avantage. 1-2. Par la suite, Clément Bühler supplée son gardien et repousse un tir à ras terre de l'adversaire. Les joueurs du Bas-Vallon continuent de se battre et parviennent à se procurer une double occasion. Le gardien biennois relâche une frappe de Yannick Gautier. Jonas Vallat réussit ensuite à reprendre le ballon d'un tacle glissé. Malheureusement, il ricoche sur le gardien puis finit sa course sur le poteau. La chance n'étant pas très impartiale, les joueurs du FC Iberico-Macedonnia inscrivent le 1-3 sur une frappe qui heurte le poteau avant qu'un autre joueur conclue l'action sur le rebond. Dans les arrêts de jeu de la première mi-temps, Théo Mathez obtient un coup franc à mi-terrain. Yannick Gautier se charge de l'envoyer dans la surface adverse. Comme souvent, c'est Sylvain Isler à la réception pour une déviation

de la tête au deuxième poteau destinée à Arnel Strässle. 2-3, réduction du score bienvenue juste avant de prendre le thé.

En début de seconde période, les deux équipes se répètent du tac au tac. Une frappe lointaine de Jonas Vallat est proche de faire mouche, tandis que dans un même temps, Bryan Cudré-Mauroux est sauvé par sa barre transversale. A l'heure de jeu, Lucien Bösiger fait entrer du sang neuf. Notamment avec Romain Spaetig au milieu de terrain, de retour de blessure et qui dispute là son premier match de la saison. A la 68^e, le FC Iberico-Macedonnia prend deux longueurs d'avance sur un exploit personnel de son attaquant. 2-4. La possession de balle est en faveur des Bas-Vallonniens pour ces vingt dernières minutes. Pourtant, il n'y a pas de réelles chances de but à se mettre sous la dent. Ce sont même les visiteurs qui auraient pu ajouter un but supplémentaire au compteur en toute fin de match. Bryan Cudré-Mauroux dit non par deux fois. Le score ne bougera plus.

Encore une fois, il ne manque pas grand-chose à cette équipe pour prétendre faire des points contre les gros calibres. La seconde partie du premier tour proposera des affiches plus abordables. Avec une équipe qui travaille bien et une infirmerie qui se vide petit à petit, il sera alors temps d'engranger ces points qui manquent cruellement pour le moment.

L'équipe de 5^e ligue était en congé ce week-end. |jg

La Suze 07 / Courtelary – Iberico-Macedonnia Bienne 2-4

Samedi 24 septembre

17h, Undervelier:

Courtelary / La Suze 07 – Haute Sorne

Dimanche 25 septembre

10h15, Sonpieu:

La Suze 07 / Courtelary – Evillard

SOCIÉTÉ DE TIR ORVIN

Le tir des Conseils dans sa 12^e édition

Joutes sportives entre les municipaux d'Orvin et les bourgeois

Après en avoir fait l'impasse en 2021, pandémie oblige, les conseillers et employés municipaux et bourgeois d'Orvin avaient rendez-vous mercredi 14 septembre au stand du Jorat pour les traditionnelles joutes amicales aux fusils à 300 m. Encadré

par les membres de la société de tir du lieu, les tireuses et tireurs ont encore cette année réalisé de très bons résultats. Comme de coutume, l'excellente ambiance de camaraderie reflète le miroir des très bonnes relations qu'entretiennent les communes muni-

cipales et bourgeoises. Cette année a vu une forte participation avec 18 tireuses et tireurs. Comme en 2020, la Municipalité a remporté la victoire avec 311/400 pts, une augmentation de 40 pts par rapport aux dernières joutes, la Bourgeoisie avec 286/400 pts bat son résultat de 2020 qui était de 255/400 pts, mais reste encore pour cette année en 2^e position. Le champion de cette édition 2022 est Stéphane Beney, conseiller municipal, avec 74/80 pts. A noter que les deux présidents, Edmond Aufranc pour la Bourgeoisie et Patrik Devaux pour la mairie, sont ex aequo avec 44/80 pts. Compliments et remerciements à Peter Bürki, président de la société de Tir et à son épouse Erika, cuisinière en chef du stand, sans oublier leur équipe pour la parfaite organisation qui s'est terminée très joyeusement autour d'un excellent repas et dans une ambiance conviviale jusque tard dans la soirée. |jcl

SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Un anniversaire dignement fêté

Les festivités et le tir organisés à l'occasion du 150^e anniversaire de la société de tir de Plagne se sont déroulés entre les 20 et 27 août.

Deux après-midis de tir ont été mis sur pied au stand des Ecovots; 78 tireurs ont répondu à notre invitation et sont venus effectuer le programme de tir.

Et beaucoup d'entre eux sont restés le samedi soir pour participer à la partie officielle, au souper et à la partie musicale animée par la famille Beuchat de Court.

Les tireurs de la société de Plagne tiennent à remercier

toutes celles et ceux qui ont pris part à ce jubilé, qui ont soutenu et enrichi financièrement par leur don et leur générosité le pavillon des prix ou qui ont aidé à l'organisation de la soirée au bâtiment communal.

Palmarès du tir

Catégorie A (arme standard): 1. Yann Fahrni de Court avec 93 pts; 2. Patrice Sauter de Arconciel, 93 pts; 3. Jürg Bracher de Büren im Hof, 92 pts; 4. André Sommer de Reconvilier, 92 pts; 5. Da Rugna Roland de Nidau, 92 pts; 6. Michel Franz de Bienne, 92 pts; etc.

Catégorie D (FA 57/03 et mousqueton): 1. Ervin Michel de Sornetan avec 94 pts; 2. Michel Plomb de Bassecour, 93 pts; 3. Heinz Gäumann de Péry, 93 pts; 4. Peter Bürki de Orvin, 92 pts; 5. Pierre Imhof de Bassecour, 91 pts; 6. Christian Leuenberger de Tavannes, 89 pts; etc.

Catégorie E (FA 90 et FA 57/02): 1. Lionel Simonet de Enges avec 94 pts; 2. Martine Boillat de Bellelay, 94 pts; 3. Pablo Rezzonico de Court, 89 pts; 4. Stéphane Balli de Reconvilier, 89 pts; 5. Philippe Aubert de Enges, 87 pts; 6. Rémy Boillat de Loveresse, 87 pts; etc. | le comité

PRO SENECTUTE

Randonnée

Jeu 29 septembre, journée de la personne âgée. Randonnée aux alentours de Sonceboz. Rendez-vous à 14h à la gare de Sonceboz. Temps de marche et dénivelé environ 2h30 et +/- 300 mètres. Responsable: Jean-Louis Wicht, 079 285 15 65. Fondue organisée: chacun apporte fourchette, assiette et verre. Boissons à disposition au prix coûtant. Apéro offert par PSAJ! Inscription obligatoire jusqu'au 23 septembre au 032 886 83 80.

Cours de gymnastique

Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous. Lieu: Sonvilier, halle de gym, tous les mercredis de 14h à 15h. Lieu: Saint-Imier, halle de gym, tous les mercredis de 15h05 à 15h50. Inscription et renseignements au 032 886 83 80.

| pro senectute

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 23 au 29 septembre : Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés : 11 h-12 h, 19 h-15-19 h 45. **TRAMELAN** Du 23 au 29 septembre : Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, K. Chanussot. Dimanches et jours fériés : 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45. *Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répertoire de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24 : 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIERE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine : 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés : 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi : 16 h-18 h, vendredi : 17 h-21 h.

BIBLIOPUS UPJ

www.bibliopus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 4 octobre : 15 h-17 h. **FRINVILLIER** Mardi 18 octobre : 16 h 30-17 h 15. **LA FERRIERE COMMUNE** Samedi 8 octobre : 9 h 45-11 h 45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 4 octobre : 17 h 45-19 h 30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 23 septembre : 17 h 30-19 h 15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 23 septembre : 16 h-17 h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 27 septembre : 16 h 30-19 h 30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 23 septembre : 14 h 30-15 h 30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi : 17 h-18 h 30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSEE** Mercredi : 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi : 15 h-17 h 30, mardi : 17 h-19 h, jeudi : 15 h-16 h 30, vendredi : 9 h 30-10 h 30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erquél, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire : mercredi : 14 h-18 h, jeudi : 9 h-18 h, vendredi : 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne : nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi : 17 h 30-19 h 30, mercredi : 16 h-18 h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi : 15 h-17 h 15, jeudi : 17 h-19 h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi : 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi : 18 h-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi : 13 h-18 h, jeudi : 13 h 30-18 h, vendredi : 13 h-22 h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi : 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch.

MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi : 14 h-18 h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte : ma-di : 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h). Le Shop et Le Bistrot : mardi-dimanche : 9 h 30-18 h. La place de jeux : ma-di : 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma : 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/projets. Me : 14 h-18 h, activités diverses (voir site internet). Je et ve : 15 h-15-18 h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.der-guel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic : me 14 h-15 h, gym Fit : me 8 h 15-9 h 10, gym Seniors : me 9 h 15-10 h 10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym des aînés Bel Automne les ma : de 9 h à 10 h 15, renseignements : Fifi, 032 944 18 02. **COURTELARY SALLE DE GYM** Gym dames, lu : de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, me : de 20 h à 22 h, renseignements : feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés, me : de 14 h à 15 h, renseignements : 032 944 18 02. **ORVIN HALLE** Lu : 16 h 30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu : 14 h 15 à la halle de Péry, di : 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi : 19 h 45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma : 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com. **VILLERET HALLE DE GYM** Gym des aînés, lu : de 17 h à 18 h.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi : 15 h-18 h, renseignements : info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois : 9 h-12 h, lundi-vendredi : 13 h-18 h, mercredi : 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi : 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village** Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlehot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Bassin couvert, Beau Site 1 Lundi : 18 h à 19 h, 140 cm (profondeur du bassin); 19 h à 21 h, 190 cm; mardi : 18 h à 20 h, 190 cm; mercredi : 16 h 30 à 17 h 30, 120 cm; 17 h 30 à 19 h 15, 140 cm; jeudi : fermé; vendredi : 18 h à 21 h, 190 cm; samedi : 9 h à 11 h, 140 cm. www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 24 et 25 septembre assurés par Jean-Pierre Etique et Giovanni Puzzela. Bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer !

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi : 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi : 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi : 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi : 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Vendredi : 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi : 15 h-18 h, mercredi : 14 h 30-16 h 30, jeudi : 9 h 30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration : 032 944 15 13, mairie : 032 944 20 71, voyer : 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Fermé jeudi après-midi 5 octobre et lundi 10 octobre. Lundi et mardi : 10 h-12 h. Jeudi : 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax : 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi : 7 h 30-11 h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIERE** Lundi-vendredi : 10 h-12 h, mardi et jeudi : 16 h-17 h 30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat : info@laferriere.ch, finances : commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi : 16 h-18 h. Mairie rue des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi : 16 h-18 h (permanence maire : 17 h 30-18 h 30), mercredi : 10 h 30-12 h, jeudi : 16 h-18 h, vendredi : 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi : 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi : 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi : 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax : 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi : 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi : 9 h-11 h 30, 14 h-17 h. Mardi : 14 h-17 h. Jeudi : 14 h-18 h. Vendredi : 9 h-16 h Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax : 032 358 20 26, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi : 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax : 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi : 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi : 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Vendredi : 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax : 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet : mardi et mercredi : 8 h-12 h, jeudi : 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique : lundi, mardi, mercredi : 10 h-12 h, jeudi : 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax : 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche « Les Razmokets » : 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier : 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil « Aux Pruats » : 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi : 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Mercredi : 14 h-16 h 45. Jeudi : 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi : 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax : 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi : 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC : 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture : lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Mise en pages

Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Corr. et facturation : Nicole Loriot
Impression : Druckzentrum Bern
Distribution : La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses : lundi soir
Officiel : mardi 12 h
Rédactionnel et Annonces : mercredi 9 h

Tarif des annonces
www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel : 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

7				1			
	8	2			9	1	3
					6		4
	1	5			3		
	9						2
			4			5	1
4			5				
	2	9	8			3	4
				9			7

©raetsel.ch 1633301

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

N	G	K	S	P	J	Y	P	O	N	I	R	T	F
O	N	O	D	A	R	O	G	D	M	O	H	M	N
C	A	X	Z	F	S	X	A	A	X	E	W	N	W
T	B	D	X	J	C	F	F	B	A	C	M	J	Z
U	U	U	T	K	R	O	I	T	K	N	F	G	L
L	O	Z	Z	A	U	G	R	D	A	I	F	M	R
E	F	C	I	I	T	E	R	B	T	Q	S	E	N
E	L	U	E	B	E	M	S	C	L	H	Z	I	C
X	G	B	Z	L	R	N	A	F	V	F	I	A	I
D	N	R	I	G	E	B	A	S	K	N	G	N	V
C	I	B	A	J	O	R	Z	Z	W	Q	H	E	I
X	K	M	B	C	O	Q	O	V	P	O	C	H	L
P	S	F	H	Y	G	U	X	P	X	L	A	C	Z
N	D	M	S	Q	A	S	B	X	S	T	S	K	Q

ACTIF	CHENAIE	ELU	SCRUTER
BIJOU	CIVIL	NOCTULE	SPORE
BIZUT	EGO	RADON	THEATRE

9	6	2	4	5	8	7	1	3
8	1	4	9	3	7	2	5	6
7	3	5	1	2	6	9	4	8
5	8	3	2	6	9	1	7	4
2	7	1	3	8	4	6	9	5
6	4	9	5	7	1	8	3	2
1	5	8	6	9	3	4	2	7
3	9	7	8	4	2	5	6	1
4	2	6	7	1	5	3	8	9

Solutions de la semaine dernière

A	Y	O	D
R	E	S	E
M	O	N	T
B	E	T	E
C	A	C	A
S	I	M	M
P	E	N	E
G	R	A	I
E	U	L	E
R	E	N	E
E	R	S	I

Rubrique offerte par

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

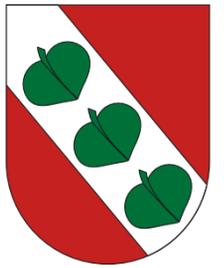
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la **Feuille d'Avis du District de Courtelary**

District



SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ÉCOLE
DES PRÉS-DE-CORTÉBERT

Assemblée des délégué(e)s

Jeudi 27 octobre 2022 à 20h
salle communale, Grand-Rue 58a
à Courtelary

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2022
- Budget 2023
- Nomination de la nouvelle caissière
- Divers et imprévus

Les Prés-de-Cortébert, le 20 septembre 2022

Le Président: Bernard Tschanz

SEBV

SYNDICAT DES COMMUNES POUR
UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DU BAS-VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée des délégués

Mercredi 26 octobre 2022 à 20h
Salle Jeanbrenin, Grand'Rue 15,
2606 Corgémont

Ordre du jour

- PV de l'assemblée du 15 juin 2022
- Rapport du Président
- Présentation et approbation du budget 2023
- Décider d'un crédit d'engagement de 350 000 fr. pour le changement du dessableur
- Dossiers en cours
- Fonctionnement de la STEP
- Divers

Sonceboz, le 16 septembre 2022

SEBV

SYNDICAT DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Assemblée des délégués

lundi 24 octobre 2022, 19h30,
cure de Saint-Imier.

Ordre du jour

- Accueil
- Méditation
- Election d'un/e scrutateur/trice
- PV N° 4 de l'assemblée des délégués du 14 mars 2022
- Budget 2023, présentation et approbation
- Démissions et élection de délégué/es dans les commissions permanentes
- Plan des cultes communs 2023, présentation et approbation
- Info coordination
- Info du conseil
- Divers et imprévus

Saint-Imier, le 22 août 2022

Le Conseil du Syndicat

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Frédéric Weingart-Rossier, chemin de la Prairie 4, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.

Auteur du projet: idem.

Projet: installation d'une pompe à chaleur air-eau sur parcelle N° 247 au lieu-dit «Chemin de la Prairie 4», 2606 Corgémont, zone d'habitation 2 (H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: installation technique. Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 16 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 16 septembre 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Christelle Frankhauser, chemin du Chevreuil 12, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.

Auteur du projet: idem.

Projet: réalisation d'une façade ventilée en éternit, démolition de la terrasse en bois et construction d'une pergola sur parcelle N° 799 au lieu-dit «chemin du Chevreuil 12», 2606 Corgémont, zone d'habitation 2 (H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: isolation périphérique, éternit, pergola en métal.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 16 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 16 septembre 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Delphine Ducommun, chemin du Nord 13, 2606 Corgémont.

Propriétaire foncier: idem.

Auteur du projet: idem.

Projet: installation d'une pompe à chaleur air-eau sur parcelle N° 839 au lieu-dit «chemin du Nord 13», 2606 Corgémont, zone d'habitation 2 (H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 16 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 16 septembre 2022

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Lucie Dehaene, rue de l'Envers 10, 2606 Corgémont.

Propriétaire foncier: idem.

Auteur du projet: idem.

Projet: réalisation d'une cabane de jeux pour enfant (non chauffée) sur parcelle N° 814 au lieu-dit «rue de l'Envers 10», 2606 Corgémont, zone d'habitation 2 (H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: bois.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 16 octobre 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 16 septembre 2022

Le Secrétariat municipal

Cortébert



Elections municipales ordinaires

Les citoyennes et citoyens habilités à voter en matière communale sont convoqués

le dimanche 27 novembre 2022

pour procéder, par le système des urnes, à l'élection des autorités municipales pour une nouvelle période (2023 - 2026), à savoir:

- d'après le principe du vote majoritaire**
 - du maire/de la mairesse

- d'après le principe du vote proportionnel**
 - de 4 conseillers municipaux/ conseillères municipales
 - de 3 membres de la commission de vérification des comptes
 - de 6 membres de la commission de l'école primaire

Ouverture du scrutin

Bureau de vote: le 27 novembre 2022 de 11 h à 12 h à l'école primaire.

Par correspondance: les enveloppes de vote peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la commune jusqu'au samedi 26 novembre 2022 à 18 h.

Un deuxième tour de scrutin pour l'élection d'après le principe du vote majoritaire aura lieu le dimanche 11 décembre 2022 aux mêmes heures et dans les mêmes locaux, sans autre parution dans la Feuille Officielle du District de Courtelary.

Les élections se feront en application des dispositions du «Règlement concernant les élections et les votations aux urnes» qui prévoit notamment ce qu'il suit:

Les listes de candidat(e)s peuvent être déposées auprès du secrétariat communal jusqu'au 38^e jour avant le scrutin, à savoir le 20 octobre 2022 à midi. Chaque liste doit être signée par au moins 10 électeurs/électrices. Les candidat(e)s ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils/elles se trouvent. Les électeurs/électrices ne peuvent pas signer plus qu'une liste de candidat(e)s. Ils/elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Les listes de candidat(e)s doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidat(e)s. Chaque liste doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Elle ne doit pas non plus contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Pour les élections au système proportionnel, chaque nom ne peut figurer plus de deux fois sur la liste.

Les premier(ère)s signataires de la liste, ou s'ils/elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste.

Conformément aux articles 40 et 50 RCOE, les élections auront lieu tacitement si le nombre des candidat(e)s n'excède pas celui des postes à pourvoir.

Lorsqu'aucune liste de candidat(e)s n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs/électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix.

Cortébert, le 23 septembre 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Emilie-Anne Pazos, Les Vernayes 7, 2607 Cortébert.

Auteurs du projet: Emilie-Anne Pazos, Les Vernayes 7, 2607 Cortébert.

Propriétaires fonciers: Mélanie Bouquet, rue de la Gare 37, 2605 Sonceboz-Sombeval et Elodie Pazos Furger, Leso, 6563 Mesocco.

Projet: construction d'une terrasse avec rampe pour accès au jardin.

Lieu-dit: les Vernayes 7.

Parcelle: 884.

Zone: H2.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: béton.

Zone de protection des eaux: au.

Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 16 septembre 2022

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



Elections communales

le dimanche 27 novembre 2022

(En application du règlement concernant les élections aux urnes)

Les électeurs et électrices ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe de vote majoritaire à l'élection communale suivante:

Pour une période de 1 an arrivant à échéance le 31 décembre 2023

- Un membre du conseil communal en remplacement de Jean-Marc Ambühl, démissionnaire.

Le vote aura lieu au bureau communal dans les locaux du bureau de vote, **dimanche 27 novembre 2022, de 10h à 12h.**

Dépôt des listes:

- Les listes de candidats et candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 21 octobre 2022 à 12h dernier délai.

- Chaque liste sera signée par au moins dix électeurs et électrices et portera une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction.
- Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

- Les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse du/des candidat(s) et candidate(s), la période pour laquelle ils souhaitent siéger ainsi que leur accord signé.

- Le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième a le statut de mandataire auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste.

Elections tacites

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates. L'élection tacite doit être publiée dans la prochaine *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats et candidates a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 18 décembre 2022, aux mêmes heures et dans le même local.

La Ferrière, le 23 septembre 2022

La Commune de La Ferrière

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Péry-La Heutte



Elections communales

Les citoyens et citoyennes ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués

**le dimanche 27 novembre 2022,
dans le local du bureau de vote de Péry,
entre 10h et 11h**

pour procéder par les urnes aux élections suivantes:

- D'après le système majoritaire**
 - 1 maire pour le cercle électoral de la Commune de Péry-La Heutte
- D'après le système majoritaire**
 - 3 membres du Conseil municipal pour le cercle électoral de la Commune de Péry-La Heutte

Conformément à l'article 25 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune de Péry-La Heutte, toute liste doit être signée par au moins 10 électeurs et électrices du cercle électoral; les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent. Les électeurs ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats pour la même fonction. Pour se distinguer des autres listes, elles doivent porter, en tête, une dénomination qui indique la provenance. La liste ne contiendra pas plus de noms de candidats qu'il n'y a de postes à pourvoir. Le cumul n'est pas admis. Un exemple de liste peut être retiré auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture des guichets ou envoyé par courriel sur simple demande auprès de: t.egger@pery-laheutte.ch.

Les listes de candidats doivent être déposées au secrétariat municipal du cercle électoral jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 à 12h, dernier délai, conformément à l'article 25 chiffre 1 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune de Péry-La Heutte. Si le nombre de candidats valablement présentés se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal proclame élus tacitement tous les candidats. Les premiers et premières signataires de la liste ou, s'ils ou elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (article 28 du règlement concernant les élections et votations aux urnes). En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 18 décembre 2022, aux mêmes heures et dans le même local.

Péry, le 12 septembre 2022

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Me Daniel Laubscher,
Notaire et Avocat à Saint-Imier

Bénéfice d'inventaire - dépôt de l'inventaire

Les intéressés sont avisés que l'inventaire public des biens composant la succession de Monsieur Mario Alexandre Gianoli, né le 8 novembre 1967, originaire de Saint-Imier/BE, de son vivant domicilié à 2610 Saint-Imier, rue du Soleil 55, décédé le 8 août 2020, est déposé en l'Etude du notaire soussigné où il peut être consulté dans le délai d'un mois dès la parution de la 1^{re} publication.

Saint-Imier, le 9 septembre 2022

*Me Daniel Laubscher,
rue Francillon 22, 2610 Saint-Imier*

Réclame



En ligne avec
votre pays!

Devenez donateur: www.rega.ch

Sonceboz-Sombeval



Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval

Entrée en vigueur

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval adopté par l'assemblée municipale de Sonceboz-Sombeval en date du 20 juin 2022 est entré en vigueur le 1^{er} août 2022.

Sonceboz-Sombeval, le 14 septembre 2022

La Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Ordonnance de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval sur la réglementation des droits d'accès à la plate-forme GERES et à la GCP

Abrogation

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

L'Ordonnance de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval sur la réglementation des droits d'accès à la plate-forme GERES et à la GCP a été abrogée par le Conseil municipal en date du 8 août 2022.

Sonceboz-Sombeval, le 15 septembre 2022

La Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication sur Internet d'informations à caractère public de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval

Entrée en vigueur

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 8 août 2022, le Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval a adopté l'Ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication sur Internet d'informations à caractère public de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval. L'Ordonnance entre en vigueur le 1^{er} octobre 2022, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture de Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sonceboz-Sombeval, le 15 septembre 2022

La Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Règlement d'assainissement des eaux usées de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval, modification du règlement tarifaire

Entrée en vigueur

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Les modifications du règlement tarifaire adoptées par l'assemblée municipale de Sonceboz-Sombeval en date du 20 juin 2022 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Sonceboz-Sombeval, le 15 septembre 2022

La Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Règlement concernant la participation communale aux frais d'inhumation

Entrée en vigueur

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Le règlement concernant la participation communale aux frais d'inhumation adopté par l'assemblée municipale de Sonceboz-Sombeval en date du 20 juin 2022, est entré en vigueur le 1^{er} août 2022.

Sonceboz-Sombeval, le 15 septembre 2022

La Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Avis de construction

N° 2022-12439

N° Commune : 2522

Requérant: Sonadar AG c/o Format A AG, Wiesenstrasse 9, 8008 Zürich.

Auteur du projet: BBA Archipole SA, Pascal Hertling, route du Jura 49, 1700 Fribourg.

Emplacement: rue de la Gare 7, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 61.

Projet: mise en conformité du parking (ajout de 3 places de stationnement) et bassin de rétention.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone C et HA3.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 octobre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 23 septembre 2022

Le Bureau communal

Sonvilier



Immeubles agricoles à affermer

En vue de la réattribution de différentes parcelles agricoles, la Municipalité de Sonvilier offre en fermage, par voie de soumission, pour la durée de bail légale et sous réserve du fermage licite au sens des dispositions en matière de bail à ferme agricole, la surface agricole des immeubles feuillet suivants sis sur le ban de Sonvilier.

Immeuble feuillet N°329, Fin du Saucernier, pré, champ, pâturage, surface 133.75 ares

Conditions

Posséder une AFP, le CFC, le brevet ou la maîtrise agricole ou une formation équivalente. Avoir son domicile fiscal sur la commune de Sonvilier.

Entrée en jouissance

1^{er} janvier 2023.

Les candidatures écrites, avec copie des diplômes et certificats, sont à envoyer jusqu'au 8 novembre 2022 sous pli fermé avec mention «Immeubles agricoles» à l'adresse: administration communale de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier.

Sonvilier, le 23 septembre 2022

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Modification du Plan de Quartier «Crêt Georges Ouest» (ZPS b): Procédure d'Information et de Participation de la Population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.o), le Conseil municipal de Tramelan ouvre une procédure de participation publique relative à la modification du Plan de Quartier «Crêt Georges Ouest» (ZPS b au PAL).

Les documents constituant le projet de modification dudit Plan de Quartier sont déposés publiquement durant trois décades, soit du 19 septembre au 19 octobre 2022 inclusivement, auprès des Services Techniques (rue de la Promenade 3) où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture du guichet (lu au ve de 9h à 11h et de 14h à 16h) ou sur rendez-vous. Le dossier peut également être consulté durant ce même délai sur le site internet de la Municipalité (www.tramelan.ch/services/services-techniques/urbanisme-et-police-des-constructions).

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés aux Services Techniques,

rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan, d'ici au 19 octobre 2022 au plus tard.

Dans le cadre de cette procédure, une soirée publique d'informations et d'échanges est organisée le 6 octobre 2022 à 19h30 au CIP.

Tramelan, le 6 septembre 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction N°2022/43 eBau 2022-10034

Requérante: Annelise Sifringer, route de Saules 27, 2732 Reconviiler.

Auteur du projet: Dimitri Lab, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.

Projet: installation d'un nouveau canal de cheminée avec sortie en toiture (pan ouest). Parcelle N° 1360, zone ZPS-d «Les Deutes».

Emplacement: rue des Prés 44, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 23 septembre 2022 au 23 octobre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 23 septembre 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2022/44 eBau 2022-12320)

Requérant: Thierry Christen, Les Cerniettes 1, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: bureau d'études GobaTech, En Geneveret 11, 2824 Vicques.

Projet: remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière mixte pellets/bûches + installation de 6 capteurs solaires thermiques, poser en façade sud du bâtiment. Parcelle N° 2820, hors zone à bâtir. Emplacement: Les Cerniettes 1, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 23 septembre 2022 au 23 octobre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 23 septembre 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2022/31 eBau 2022-6344

Requérants: Adrien Gajo et Micheline Ducommun, chemin des Dolaises 3, 2720 Tramelan

Auteur du projet: Hydrotec Cyril Marclay, chemin du Boconset 1, 1873 Val-d'Illiez.

Projet: remplacement du chauffage par une pompe à chaleur air-eau extérieure placée à côté de la maison côté sud-est avec protection visuelle. Parcelle N° 3352, zone H3. Emplacement: chemin des Dolaises 3, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 septembre 2022 au 16 octobre 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 septembre 2022

La Commune de Tramelan